

LES PERSECUTIONS EN ALLEMAGNE (1935-1937)

C'EST en 1935 que fut lancée, contre l'Eglise, l'attaque par le ridicule et la calomnie. Dans son livre *Hitler fait la guerre à l'Eglise*, Liam O'Connor cite les paroles d'une chanson de marche, entonnée par les Jeunesse Hitlériennes, dans un village de Wurtemberg, à l'occasion d'un Jour de Première Communion :

"Les hommes en soutanes noires sont tous des séducteurs,

"Ils ne combattent pas pour leur patrie ;

"Comme toujours, ils sont menteurs,

"Ils se battent pour leur fortune et pour Rome.

"Ces prêtres sont des suppôts de la Réaction,

"Ils sont des vauriens et rien d'autre,

"Rouons donc de coups tous ces traîtres,

"Battons-les sans merci."

Ce fut en cette même année que les "chœurs parlés" commencèrent à parcourir le pays. Des équipes spéciales, montées sur camions, hurlaient des mots d'ordre anti-chrétiens. Les camions portaient de grandes affiches avec des dessins obscènes de prêtres et de religieuses. Cette année 1935 fut marquée également par des attaques dirigées contre les organisations de la Jeunesse

Catholique, qui furent accusées, avec une absurdité évidente, de fomenter des complots communistes !!

Au mois de Janvier 1935, le Dr. Wilhelm Frick, Ministre de l'Intérieur allemand, demanda avec insistance "qu'un terme soit mis à l'influence de l'Eglise dans la vie publique." Au mois d'Avril, un décret vint interdire la publication des journaux quotidiens d'une nature religieuse. Peu de temps après, on institua la censure des hebdomadaires religieux.

Le 12 Mai, Mgr. Klein, Archevêque de Paderborn, fut attaqué par les Jeunesse Hitlériennes, au moment où il arrivait à Hamm. "Ils le couvrirent d'injures," raconte M. O'Connor, "et ils cherchèrent à l'empêcher de monter dans sa voiture, essayant de la renverser, crachant à l'intérieur, et attaquant à coups de couteaux des spectateurs catholiques qui protestaient."

Au mois de Juillet, un décret signé par Goering et dirigé contre le "Catholicisme Politique" conféra aux Nazis un pouvoir discrétionnaire. Au cours de ce même mois, Herr Reder, haut fonctionnaire du Ministère de l'Education du Reich, déclara : "J'ai été ravi,—j'insiste sur ce terme : ravi !—d'effacer de la surface terrestre d'un seul trait de plume, vingt séminaires de curés. Je dois dire cependant que ce n'est qu'un début..." Le 13 Juillet, Adolphe Wagner, Ministre d'Etat, donna libre cours à ses sentiments, en déclarant :

"Dans un proche avenir, nous aurons à lutter non pas contre les Communistes et les Marxistes, mais contre le Catholicisme. Chacun sera obligé de répondre à une question catégorique : "Allemand ou Catholique?"

Le 11 Août, à Munich, des "Chemises Brunes," des S. A., montées sur une trentaine de camions, se livrèrent à une manifestation. Leurs camions portaient des mots d'ordre écrits en lettres énormes : "La Jeunesse est à nous, et non pas aux Curés !" Les manifestants hurlaient : "Les Prêtres et les Juifs—au poteau !" Une manifestation analogue se déroula, les 13 et 16 Août, à Fribourg-en-Brigau. Des camions, recouverts de caricatures de prêtres et de nonnes, firent le tour de toutes les institutions catholiques, y compris le Palais de l'Archevêché. Les hommes des Sections d'Assaut chantaient en chœur : "Les prêtres à la potence ! A bas les prêtres !"

Hitler lui-même énonça le principe des persécutions, en déclarant dans une interview accordée au chef de l'Association des Etudiants du Reich :

"Nous ne faisons pas la guerre aux cent et une formes différentes du Christianisme mais au Christianisme lui-même. Tous ceux qui professent une foi religieuse quelconque sont des contrebandiers en doctrines étrangères et des traîtres à leur peuple. Même ceux

d'entre les Chrétiens qui veulent réellement servir le peuple—et il y en a un certain nombre — devront être supprimés."

Le 26 juillet, Julius Streicher prononça à Munich un discours rempli de calomnies et de blasphèmes. Ce professionnel de l'obscénité déclara notamment : "Près de Nuremberg, il y a actuellement un prêtre qui va bientôt passer en jugement. Chaque matin, ce prêtre disait la messe, mais dans l'après-midi, il allait à la gare, pour y retrouver des prostitués-hommes, en l'espèce des jeunes gens de 16 ans qui le soir venaient partager sa couche. Le lendemain matin ce même prêtre célébrait de nouveau la messe, élevait l'hostie (Streicher imita le geste), et les dévôts venaient alors faire leurs génuflexions (Streicher singea de nouveau cette position).

"Si seulement vous connaissiez la lettre que nous pourrions publier—une lettre dont l'auteur est un Evêque haut-placé—, vous comprendriez que ces gens-là sont des hommes, eux aussi.

"Dans la chambre à coucher d'un prêtre dont le frère est évêque, nous avons trouvé des objets tellement bizarres qu'un homme normal ne comprendrait même pas à quoi ils peuvent bien servir. Nous avons évacué d'un couvent de religieuses, qui, entre parenthèses, continuent à s'occuper de l'éducation des jeunes filles, tout un chargement de littérature pornographique..."

"Le Christ s'est commis avec des femmes. Je crois qu'il s'est intéressé à une femme adultère, —c'est ce que j'ai entendu dire."

Ces fidèles échantillons de l'insanité de Julius Streicher forment une parfaite introduction pour les soi-disant "Procès de mœurs" intentés au clergé catholique, dès l'été 1935. Nous trouvons dans le livre d'Edith Roper, *Le squelette de la Justice*, le récit d'un témoin oculaire. L'auteur de ce livre a été l'un des neuf correspondants de journaux admis aux Tribunaux criminels allemands. Voici quelques extraits du compte-rendu de Madame Roper :

"La presse allemande avait annoncé les procès en question par de gros titres :

LES ENQUETEURS ONT ASSEZ DE DOSSIERS POUR ALIMENTER UN MILLIER DE PROCÈS

Un Millier de Procès pour Crimes Sexuels Com-
mis par des Prêtres Catholiques, des Moines,
des Religieuses et des Sœurs.

"La machine de propagande destinée à exciter les plus bas instincts du peuple marchait à plein rendement. Plusieurs semaines avant le début des procès, les journaux avaient promis des révélations et des détails sensationnels au sujet des prétendus délits sexuels, afin de s'assurer que le

public ne laisserait pas passer les comptes-rendus des procès.

"Les tribunaux commencèrent à siéger en été. Sous la direction de l'Oberregierungsrat' (Conseiller d'Etat) le Docteur Doermer, et de plusieurs 'conseillers'-propagandistes, les journalistes furent transportés vers l'Ouest et le Sud du pays, pour assister aux procès. Ils avaient reçu l'ordre formel d'assister à toutes les séances. Généralement, les tribunaux allemands siègent à huis-clos, dès que la moindre question immorale se glisse dans les débats, mais cette fois, les audiences restèrent ouvertes à tous ceux qui voulurent bien y assister. Un journaliste passablement dégoûté, se plaignit en ces termes : 'Les tribunaux ressemblent aux maisons closes les plus dévergondées que l'on puisse s'imaginer.'

"... Lorsque les journalistes revinrent à Berlin entre deux sessions judiciaires, il y eut de longues et violentes discussions au sujet de ces procès. Tous, sans exception, étaient dégoûtés. Ils me montrèrent les instructions qu'ils avaient reçues, leur interdisant de raconter que des enfants arriérés et d'autres personnes frappées de débilité mentale constituaient les principaux témoins de l'accusation. Ils me dirent que parmi les témoins convoqués, il n'y avait pas une seule personne jouissant de tous ses moyens, pas un seul individu impartial. Nous nous doutions bien que ces procès avaient été organisés pour les seuls

besoins de la propagande, mais personne ne pouvait s'imaginer que les organisateurs emploieraient des méthodes aussi fortes, qu'ils feraient preuve d'un tel degré d'impudence. Trois mille journaux, au moins, reçurent l'ordre de publier les comptes-rendus du procès. Ainsi, par exemple, la *Freiburger Zeitung* ("Journal de Fribourg") imprima des reportages dont nous extrayons les passages ci-dessous :

'Une suite d'horreurs... Des moines violent des infirmes... La maison de fous—place de refuge... Avec une démarche mal assurée, les membres tremblants, ces pauvres victimes se tenaient, en bégayant et sanglotant, devant les juges ; avec des gestes horribles, elles répétaient leurs accusations infâmes contre cette brute criminelle... Toutes les variétés de la luxure la plus contraire à la nature... Des débauches d'une grande envergure... Horribles crimes homosexuels... treize pauvres enfants infirmes soumis à des outrages abominables dans la cave d'un couvent . . . L'enfant violé, un bouquet de roses est remis à la mère !... Effronterie dégoûtante d'un criminel en habits de prêtre...'

Le récit de Madame Roper continue comme suit :

"Les procès se poursuivirent. On n'apporta d'ailleurs aucune modification ni aux accusations, ni à la procédure. Puis, un beau jour, les comptes-rendus, aussi bien que la plupart des procès, furent interrompus,—bien avant que les mille jugements prévus aient été passés. Tout d'abord, je crus que le Ministère de la Justice avait fini par avoir gain de cause. Mais ce n'était pas du tout la raison de cet arrêt subit. La section de propagande était satisfaite de l'œuvre accomplie, et estimait qu'il valait mieux ne pas exagérer.

"Les journaux avaient perdu des abonnés, mais l'action engagée contre les Catholiques avait réussi. Deux facteurs avaient été décisifs. D'une part, la nature des accusations. Les accusés n'avaient en effet pas d'autre solution que de nier les chefs de l'accusation. Or, comment auraient-ils pu fournir la preuve effective qu'ils n'avaient pas commis le prétendu délit? Lorsque ce sont les opinions, les intentions ou les conceptions philosophiques d'un homme qui se trouvent attaquées, il peut se défendre. Mais, bien entendu, les autorités évitèrent soigneusement de toucher à ces questions. Ils rendirent impossible toute discussion d'idées ou d'opinions. Le Ministère de la Propagande avait forgé de toutes pièces un délit de droit commun, tombant sous le coup de la loi, contre lequel il n'y avait qu'une seule dé-

fense possible : fournir la preuve palpable de son innocence. Mais de son côté, la Gestapo avait empêché d'avance toute possibilité de prouver l'innocence. D'autre part, le choix du délit incriminé prouvait l'intelligence et la psychologie diabolique des organisateurs du procès ; car ces délits étaient tels que le dégoût qu'ils soulevaient rejaillissait sur leurs auteurs. Un voleur peut être une personne fort séduisante, en dépit du vol commis par lui, mais en cas d'outrage aux mœurs, le public identifie l'auteur de l'outrage avec son acte outrageant.

"... Tout d'abord, le public pensa que ces procès n'étaient dirigés que contre quelques rares prêtres et moines appartenant à l'opposition politique, mais le Ministère de la Propagande avait pensé à la possibilité d'une telle opinion et s'était abstenu de lancer des accusations, à cette époque, contre tout ecclésiastique politiquement suspect. On ne mit en jugement que ceux dont on n'avait jamais entendu parler auparavant, et c'est grâce à ce procédé que la propagande finit par 'prendre.' Les Allemands se demandèrent pour quelle raison ces prêtres avaient été condamnés, puisqu'ils ne s'étaient montrés réfractaires ni en matière politique, ni dans le domaine de l'Eglise. Ils se dirent que ces hommes devaient être coupables des délits incriminés."

Les deux années suivantes ne furent qu'une répétition des événements précédents. Les

trente-quatre articles du Concordat furent systématiquement violés, l'un après l'autre. La menace de procès criminels intentés pour des motifs préparés par le Ministère de la Propagande, fut utilisée comme un instrument destiné à faire accepter au clergé la dégradation de l'éducation chrétienne dans le Reich. L'Etat s'efforça d'imprégner les enfants allemands de ce cynisme brutal qui caractérise l'idéologie nationale-socialiste, et d'effacer de leurs cœurs les paroles du Christ.

Voici un exemple, parmi mille, des préceptes de la nouvelle morale allemande. C'est un passage extrait d'un manuel distribué en 1936 dans toutes les écoles d'Allemagne :

"Les doctrines de la charité et de l'amour d'autrui sont étrangères à la race allemande, et le Sermon sur la Montagne est, selon le sentiment nordique, une règle de vie pour les lâches et les idiots."

C'est sur ce fond de décor que sur ces entrefaites, le 14 Mars 1937, le Pape Pie XI promulgua sa grande Encyclique *Sur la Situation de l'Eglise Catholique en Allemagne*, "Mit Brennender Sorge." On ne trouverait nulle part une analyse plus pénétrante de la nature de ces "intrigues qui, dès le début, n'avaient d'autre but que celui de déclencher une guerre d'extermination." Cette Encyclique a une importance telle-

ment manifeste, particulièrement à l'heure actuelle, que nous en reproduisons ci-dessous une partie considérable.

EXTRAITS DE L'ENCYCLIQUE DU 14 MARS 1937

AUX VENERABLES ARCHEVEQUES ET
EVEQUES ET AUTRES ORDINAIRES
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE
SIEGE APOSTOLIQUE : SUR LA SITUATION
DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN
ALLEMAGNE

SA SAINTETE LE PAPE PIE XI

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est avec une vive inquiétude et un étonnement croissant que depuis longtemps Nous suivons des yeux les douloureuses épreuves de l'Eglise et les vexations de plus en plus graves dont souffrent ceux et celles qui lui restent fidèles par le cœur et la conduite, au milieu du pays et du peuple auxquels Saint Boniface a porté autrefois le lumineux message, la bonne nouvelle du Christ et du Royaume de Dieu.

... Si l'arbre de paix, planté par Nous en toute pureté d'intention dans la terre allemande, n'a pas produit les fruits que, dans l'intérêt de votre peuple, Nous désirions si

ardemment, personne au monde, ayant des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ne pourra dire aujourd'hui que la faute en est à l'Eglise ou à son Chef. Les expériences des dernières années mettent les responsabilités en pleine lumière : elles révèlent des intrigues qui, dès le début, ne visaient qu'à une guerre d'extermination. Dans les sillons où Nous étions efforcé de semer le germe d'une paix sincère, d'autres répandirent—tel l'"inimicus homo" de la Sainte Ecriture (Matth. XIII, 25)—l'ivraie de la méfiance, du mécontentement, de la haine, de la diffamation, d'une hostilité de principe, soit voilée, soit ouverte, alimentée à mille sources et agissant par tous les moyens contre le Christ et Son Eglise. Eux, et eux seuls, avec leurs silencieux ou leurs bruyants complices, sont aujourd'hui responsables si, au lieu de l'arc-en-ciel de la paix, c'est l'orage des funestes luttes religieuses qui se montre à l'horizon de l'Allemagne...

...Aujourd'hui encore, où la lutte ouverte contre l'Ecole confessionnelle, protégée pourtant par le Concordat, où la suppression du libre suffrage à ceux des Catholiques qui ont le droit de veiller à l'éducation de la jeunesse, manifestent sur un terrain essentiel de la vie de l'Eglise la gravité impressionnante de la situation et l'angoisse sans exemple des

consciences chrétiennes, le souci du salut des âmes Nous pousse à ne pas négliger les possibilités encore existantes, si minimes soient-elles, d'un retour à la loyauté et à un arrangement acceptable suivant le désir du vénérable épiscopat, Nous continuerons, sans nous lasser, à être auprès des dirigeants de votre peuple le défenseur du droit violé, et, obéissant simplement à Notre conscience et à Notre mission pastorale—sans Nous soucier du succès ou de l'insuccès immédiat,—à Nous opposer à un parti pris qui cherche par l'emploi, ouvert ou dissimulé, de la force, à étrangler le droit garanti par les traités.

... En cette heure où votre foi est éprouvée comme l'or, au feu de la tribulation et de la persécution, tant ouverte que cachée, à l'heure où votre liberté religieuse est victime d'un investissement organisé sous mille formes, à l'heure où pèse lourdement sur vous le manque d'un enseignement fidèle et de normales possibilités de défense, vous avez doublement droit à une parole de vérité et de spirituel réconfort de la part de celui dont le premier prédécesseur s'entendit adresser par le Sauveur cette parole si pleine : "J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point, et toi, à ton tour, confirme tes frères." (Luc, XXII, 32.)

... Quiconque, suivant une prétendue

conception des anciens Germains d'avant le Christ, met le sombre et impersonnel destin à la place du Dieu personnel, nie par le fait la Sagesse et la Providence de Dieu, qui "fortement et suavement agit d'une extrémité du monde à l'autre" (Sap. VIII, 1), et conduit toutes choses à une bonne fin : celui-là ne peut pas prétendre à être mis au nombre de ceux qui croient en Dieu.

...Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'Etat, ou la forme de l'Etat, ou les dépositaires, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine (toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable), quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre de choses créé et ordonné par Dieu : celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi.

...Seuls des esprits superficiels peuvent tomber dans l'erreur qui consiste à parler d'un Dieu national, d'une religion nationale ; seuls ils peuvent entreprendre la vaine tentative d'emprisonner Dieu, le Créateur de l'univers, le Roi et le Législateur de tous les peuples, devant la grandeur duquel les nations sont "comme une goutte d'eau sus-

pendue à un sceau" (Is. XL, 15), dans les frontières d'un seul peuple, dans l'étroitesse de la communauté de sang d'une seule race.

...Seuls l'aveuglement et l'orgueil peuvent fermer les yeux devant les trésors d'enseignement sauveur que recèle l'Ancien Testament.

Qui veut voir bannies de l'Eglise et de l'école l'histoire biblique et la sagesse des doctrines de l'Ancien Testament, blasphème le Nom de Dieu, blasphème le plan de salut du Tout-Puissant, érige une pensée humaine, étroite et limitée, en juge des desseins divins...

...Dans vos contrées, Vénérables Frères, retentissent des voix dont le chœur va sans cesse se renforçant, qui invitent à sortir de l'Eglise. Parmi les meneurs, il en est plus d'un qui, par leur position officielle, cherchent à faire naître l'impression que cette sortie de l'Eglise et l'infidélité qu'elle comporte envers le Christ-Roi constituent une preuve particulièrement convaincante et méritoire envers l'Etat d'aujourd'hui. Par des mesures de contrainte cachées ou apparentes, par l'intimidation, par la perspective de désavantages économiques, professionnels, civiques et autres, l'attachement des catholiques à leur foi, et en particulier la fidélité de certaines classes de fonctionnaires catho-

liques, est soumise à une pression aussi contraire au droit qu'à la dignité humaine. Toute Notre paternelle complaisance et Notre plus profonde compassion vont à ceux qui doivent payer si cher leur fidélité au Christ et à l'Eglise : mais, dès l'instant où il y va des suprêmes et des plus hauts intérêts, où il s'agit de se sauver ou de se perdre, le croyant n'a devant lui qu'une voie du salut, celle du courage héroïque. Si le tentateur ou l'opresseur vient lui proposer perfidement la sortie de l'Eglise, alors il ne peut—même au prix des plus lourds sacrifices terrestres—que lui opposer le mot du Sauveur : "Retire-toi, Satan ; car il est écrit : tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul." (Matth. IV, 10 ; Luc, IV, 8). Et se tournant vers l'Eglise, il lui dira : "O toi qui es ma mère depuis les jours de mon enfance, ma consolation dans la vie, mon avocate à l'heure de la mort, "que ma langue adhère à mon palais si, cédant à des menaces terrestres, je venais à trahir les vœux de mon baptême." Quant à ceux qui s'imaginent qu'ils pourraient unir à l'abandon extérieur de l'Eglise, la fidélité intérieure à cette même Eglise, puisse leur servir de salutaire avertissement cette parole du Sauveur : "Celui qui m'aura renié devant les hommes, je le renie-

rai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux." (Luc, XII, 9.)

... Si des hommes, qui ne sont pas même unis dans la foi au Christ, viennent vous présenter la séduisante image d'une "Eglise nationale allemande," sachez que ce n'est autre chose qu'un reniement de l'unique Eglise du Christ, l'évidente trahison de cette mission d'évangélisation universelle à laquelle, seule, une Eglise mondiale peut suffire et s'adapter. L'histoire vécue par d'autres Eglises nationales, leur engourdissement spirituel, la façon dont elles ont été enchaînées ou domestiquées par les pouvoirs terrestres, prouvent la stérilité sans espoir à laquelle est voué avec une immanquable certitude tout sarment qui se sépare du cep vivant de l'Eglise. Celui qui, dès le début, oppose à des développements erronés de cette espèce, un "non" vigilant et inexorable, celui-là sert non seulement la pureté de sa foi au Christ, mais aussi la santé et la force vitale de son peuple.

... Laisser inutilisées des forces de formation morale d'une efficacité aussi profonde, les exclure même positivement de l'éducation du peuple, c'est contribuer d'une façon injustifiable à la sous-alimentation religieuse de la nation. Livrer la morale à l'opinion subjective des hommes, qui change suivant les fluctua-

tions du temps, au lieu de l'ancrer dans la sainte volonté du Dieu éternel et dans ses commandements, c'est ouvrir la porte toute grande aux forces destructrices. L'abandon, qui en résulte, des éternels principes d'une morale objective, pour l'éducation des consciences, pour l'ennoblement de tous les domaines et de toutes les organisations de la vie, c'est un péché contre l'avenir du peuple, un péché dont les générations futures devront goûter les fruits amers.

Des parents sérieux, conscients de leur devoir d'éducateurs, ont un droit primordial à régler l'éducation des enfants que Dieu leur a donnés, dans l'esprit de leur foi, en accord avec ses principes et ses prescriptions. Des lois ou d'autres mesures qui éliminent dans les lois scolaires cette libre volonté des parents fondée sur le droit naturel ou qui la rendent inefficace par la menace ou la contrainte sont en contradiction avec le droit naturel et sont foncièrement immorales. L'Eglise, à qui revient, de par sa mission, le soin de garder et d'expliquer le droit naturel, divin dans son origine, ne peut s'empêcher de déclarer les toutes récentes inscriptions aux écoles, faites dans l'absence notoire de toute liberté, un résultat de la contrainte, auquel les caractères du droit font totalement défaut.

... Nous adressons une parole particulièrement paternelle à la jeunesse.

Des milliers de voix font retentir aujourd'hui à vos oreilles un Evangile qui n'a pas été révélé par le Père des cieux. Des milliers de plumes écrivent au service d'un prétendu Christianisme qui n'est pas le Christianisme du Christ. La presse et la radio vous envahissent quotidiennement de productions hostiles à la foi et à l'Eglise, impudemment agressives envers tout ce qui doit vous être le plus vénérable et le plus sacré.

... Aujourd'hui, la voyant sous la menace de nouveaux dangers et de nouvelles épreuves, Nous disons à cette jeunesse : "Si quelqu'un voulait vous annoncer un Evangile autre que celui que vous avez reçu" sur les genoux d'une pieuse mère, des lèvres d'un père croyant, ou par l'enseignement d'un éducateur fidèle à son Dieu et à son Eglise, "qu'il soit anathème." (Gal., I, 9.) Si l'Etat fonde une jeunesse nationale, cette organisation obligatoire doit être ouverte à tous, et c'est alors—sans préjudice des droits des associations religieuses—pour les jeunes gens eux-mêmes et pour les parents qui en répondent devant Dieu, un droit incontestable et inaliénable d'exiger que cette organisation d'Etat soit purgée de toutes les manifestations d'un esprit ennemi du Christianisme et

de l'Eglise, manifestations qui, tout récemment encore, et aujourd'hui même, mettent la conscience des parents chrétiens dans une insoluble alternative, puisqu'ils ne peuvent donner à l'Etat ce qu'il exige qu'en dérochant à Dieu ce qui est à Dieu.

... On vous parle beaucoup de la grandeur héroïque que l'on oppose consciemment et mensongèrement à l'humilité et à la patience évangélique... Pourquoi donc vous taire qu'il y a aussi un héroïsme des luttes morales? Que la conservation de l'innocence baptismale constitue un haut fait d'héroïsme qui devrait recevoir dans l'ordre religieux et naturel aussi, l'hommage qu'il mérite? On vous parle beaucoup des faiblesses humaines qui ternissent l'histoire de l'Eglise. Pourquoi donc vous taire les exploits qui jalonnent sa route au cours des siècles, les saints qu'elle a enfantés, la bénédiction qui a découlé pour la civilisation occidentale de l'union vivante entre cette Eglise et votre peuple? On vous parle beaucoup d'exercices sportifs. Pratiquée avec mesure et contenue dans de justes limites, l'éducation physique est un bienfait pour la jeunesse. Pour ce qui est du temps à y consacrer, on lui donne maintenant trop souvent une telle ampleur qu'on ne tient plus compte ni du développement harmonieux du corps et de l'esprit, ni des égards dûs à la vie

de famille, ni du précepte de la sanctification du dimanche. Avec une indifférence qui confine au mépris, on enlève au jour du Seigneur son caractère sacré et son recueillement, naguère si conforme aux meilleures traditions allemandes.

... Nous adressons un salut particulièrement cordial aux parents catholiques. Les droits et les devoirs d'éducateurs à eux conférés par Dieu sont précisément dans le moment présent l'enjeu d'une lutte telle qu'on peut à peine en imaginer une qui soit plus lourde de conséquences. L'Eglise ne peut attendre, pour commencer à gémir et à se plaindre, que les autels soient dévastés, que des mains sacrilèges aient incendié les temples. Si l'on tente, par une éducation ennemie du Christ, de profaner ce tabernacle qu'est l'âme de l'enfant consacrée par le baptême, si de ce temple vivant de Dieu on veut arracher la lampe éternelle de la foi du Christ, pour lui substituer la lumière trompeuse d'une contrefaçon de la foi, qui n'a plus rien à voir avec la foi de la Croix, alors la violation spirituelle du temple est proche, alors c'est pour quiconque vit dans la confession du Christ un devoir de dégager nettement sa responsabilité de celle du camp adverse, de libérer sa conscience de toute coopération coupable à une telle machination et à une

telle corruption. Et plus les ennemis s'efforcent de déguiser sous de beaux semblants leurs sombres desseins, plus il y a lieu d'y opposer une méfiance vigilante, une vigilance provoquée à la méfiance par une expérience trop amère.

Le maintien pour la forme d'une leçon de religion—leçon au surplus contrôlée et entravée par des hommes sans mandat,—et cela dans le cadre d'une école, qui, dans les autres domaines de l'éducation, travaille systématiquement et haineusement contre cette même religion, ne suffit pas à fournir à un fidèle du Christ une excuse légitime pour donner son suffrage complaisant à une telle école destructrice de la religion. Nous savons, chers parents catholiques, qu'il ne peut être question pour vous d'une pareille complaisance. Nous savons qu'un vote libre et secret parmi vous donnerait une majorité écrasante en faveur de l'école confessionnelle. Et c'est pourquoi Nous ne Nous lasserons jamais de représenter franchement aux autorités responsables et l'iniquité des mesures de contrainte employées jusqu'à présent et le devoir de respecter la liberté de l'éducation.

...Celui qui sonde les coeurs et les reins (Ps., VII, 10) Nous est témoin que Nous n'avons pas de plus intime désir que le rétablissement en Allemagne d'une paix véri-

table entre l'Eglise et l'Etat. Mais si—sans Notre faute—cette paix ne doit pas s'établir, alors l'Eglise de Dieu défendra ses droits et ses libertés au nom du Tout-Puissant dont le bras, même aujourd'hui, n'est pas raccourci. Confiant en lui, "Nous ne cessons de prier et d'implorer" (Col., I, 9) pour vous, enfants de l'Eglise, afin que soient abrégés les jours de tribulation et que vous soyez trouvés fidèles au jour du jugement ; pour les persécuteurs aussi et les oppresseurs : afin que le Père de toute lumière et de toute miséricorde daigne les éclairer, comme Saül sur le chemin de Damas, eux et tous ceux, si nombreux, qui à leur suite se sont égarés et demeurent dans l'erreur.

Avec cette supplication dans le cœur et sur les lèvres, Nous vous accordons, comme gage du secours divin, comme soutien de vos résolutions difficiles et lourdes de responsabilité, comme réconfort dans le combat, comme consolation dans la souffrance, à vous, Evêques et pasteurs du peuple fidèle, aux prêtres, aux religieux, aux apôtres laïques de l'Action Catholique, et à tous, oui, à tous vos diocésains—mais spécialement aux malades et aux prisonniers,—dans un paternel amour, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, dimanche de la Passion, le 14 Mars 1937.
PIUS P.P. XI.

Ce message du Vicaire du Christ ne nécessite aucun commentaire : il parle de lui-même, et il s'adresse à l'humanité toute entière.

Le Gouvernement Allemand ne tarda pas d'y répondre par des représailles qui, pour être fort éloquentes, ne contribuèrent qu'au bonheur du parti nazi.

Douze imprimeries qui avaient osé imprimer l'Encyclique du Saint Père furent fermées sur ordre des autorités. Des périodiques religieux, coupables d'en avoir reproduit le texte, furent suspendus pour une durée de trois mois. La police confisqua toutes les épreuves sur lesquelles elle put mettre la main. Des hommes et des femmes qui avaient copié ou diffusé l'Encyclique furent arrêtés.

Hitler se vengea, d'autre part, en faisant mettre en jugement encore un millier de prêtres pour prétendus outrages aux moeurs. "Ils n'ont aucun droit de critiquer la morale de l'Etat," déclara-t-il, "car ils devraient s'occuper de leur propre morale : la matière ne leur manque vraiment pas pour cela." Quelques semaines plus tard, Goebbels fit entendre une variation sur le même thème. Dans un discours prononcé à la "Deutschland-Halle," le 28 Mai 1937, il déclara : "C'est pourquoi, lorsqu'on vient déclarer dans les milieux ecclésiastiques que la publicité donnée à ces procès, met en danger la morale de la jeunesse, je dois préciser que ce ne sont pas les journaux,

mais les débauches criminelles du clergé catholique qui menacent le bien-être physique et moral de la jeunesse allemande. Et je puis déclarer formellement au peuple allemand qui m'écoute en ce moment, que ce fléau sexuel doit être impitoyablement extirpé et qu'il le sera. Et si l'Eglise s'est montrée trop faible pour assumer cette tâche, alors l'Etat s'en chargera."

Mais l'argument essentiel des Nazis consista à affirmer qu'en protestant contre leurs violations éhontées des termes du Concordat, et contre les persécutions cyniques de la religion elle-même, le Pape avait fait irruption dans le domaine politique réservé à l'Etat. Le 1er Mai, Hitler prononça un discours à Berlin, et déclara notamment : "Tant qu'elles (les Eglises) ne s'occupent que de problèmes religieux, l'Etat ne s'occupe pas d'elles. Mais dès qu'elles essayeront par quelque moyen que ce soit—lettres, Encycliques ou autrement—, de s'arroger des droits qui appartiennent à l'Etat seul, nous les forcerons de retourner aux activités pastorales, spirituelles qui leur sont propres." Ce passage du discours d'Hitler réglait l'Article 4 du Concordat, qui avait garanti au Vatican la liberté dans ses relations et dans sa correspondance avec l'Eglise et le clergé catholiques en Allemagne.

Les Nazis prétendaient ne pas persécuter la religion, mais vouloir simplement protéger les droits politiques de leur régime. Il suffit, cependant, de relire un passage du discours de

Goebbels, prononcé au cours de cette même année, pour comprendre avec quel parfait manque de pudeur les chefs nazis pervertissaient le sens établi des mots et des distinctions. Ce discours contient, bien entendu, sa part de blasphèmes, de ces blasphèmes qui ont toujours eu le don de délecter les audiences nazies. "Les vrais pasteurs politiques de la nation allemande," affirma Goebbels, "sont les Nationaux Socialistes, tandis que l'Eglise se chaille au sujet de l'administration de l'Eucharistie, sous une ou deux espèces. Le régime national-socialiste ne fournit pas de morceaux friands à l'estomac, mais il réserve les délices pour les âmes."

La veille de Noël 1937, dans sa Réponse aux Voeux du Collège des Cardinaux, le Saint Père répondit à Hitler, à Goebbels et à leurs partisans.

"Non, grâce à Dieu, Nous n'avons pas perdu le sens des choses, et Nous donnerons aux choses leur vrai nom. En fait, la persécution religieuse sévit en Allemagne. Depuis longtemps, certains ont dit et ont fait croire qu'il n'y a pas de persécution. Nous, Nous savons au contraire qu'elle existe et que c'est une persécution grave et même comme il y en a rarement eu d'aussi terrible et pénible, d'aussi triste dans ses conséquences les plus profondes. C'est une persécution à laquelle ne manquent ni la

prépondérance de la violence, ni la pression de la menace, ni les tromperies de l'astuce et de la fiction... Notre protestation ne saurait donc être plus explicite, plus élevée à la face du monde entier. Nous faisons de la religion, Nous ne faisons pas de politique. Tous le savent, et tous ceux qui veulent le voir, le voient."

LES PERSÉCUTIONS EN EUROPE

(1938-1941)

LA réponse ne se fit pas attendre. "Nous avons commencé notre lutte contre le Catholicisme politique au mois de Mars 1933," s'écria le Ministre d'Etat Adolf Wagner, au mois de Mars 1938. "L'heure est venue de continuer cette lutte. Que les prêtres politiques s'en aillent ! A bas le Catholicisme politique !"

"Pour ma part, j'ai pris la décision," déclara, de son côté, Alfred Rosenberg, autre Chef Nazi du Reich, "et je pense pouvoir parler aussi bien pour le Fuehrer, en déclarant que l'Eglise Catholique aussi bien que l'Eglise Evangélique Confessionnelle telles qu'elles existent à présent, doivent disparaître de la vie de notre peuple."

On ne s'en tint pas aux discours. Bientôt, les paroles se transformèrent en actes et des attaques se produisirent, contre les hauts dignitaires de l'Eglise. En l'espace de quelques mois, des violences physiques furent exercées sur les personnes de Mgr. Sproll, Evêque de Rothenburg, qui fut attaqué à trois reprises ; du Cardinal Innitzer, Archevêque de Vienne, du Cardinal Faulhaber, Archevêque de Munich dont chacun eut à subir deux attaques. Celles dirigées contre le Cardinal Innitzer furent du reste très typiques de la méthode générale observée par les Nazis. La descrip-

tion de l'une d'elles que nous donnons ci-dessous, est extraite de *L'Osservatore Romano* du 15 Octobre 1938.

"Le vendredi 7 Octobre, un service a été célébré pour la Jeunesse Catholique à la cathédrale Saint Etienne... Les jeunesses d'Hitler et les Sections d'Assaut étaient également présentes et commencèrent à siffler et à vociférer : 'A bas Innitzer ! Notre foi est en l'Allemagne !' ...des Bandes de Sections d'Assaut se réunirent en face de l'Archevêché et se livrèrent à des démonstrations bruyantes. Des cris furent poussés demandant l'envoi du Cardinal au camp de concentration de Dachau...

"Le jour suivant, le Samedi 8 octobre à 8 heures 15 du soir, les démonstrations recommencèrent un peu partout, notamment à la Rothenturmstrasse. L'Evêché fut complètement encerclé ; des pierres furent lancées et toutes les vitres des fenêtres brisées.

"L'assistance de la Police fut requise à maintes reprises alors que les manifestants cherchaient à forcer les portes. Plusieurs postes de police promirent leur aide, mais en dépit de ceci, la lourde porte d'entrée était démolie un quart d'heure plus tard, et une foule désordon-

née envahit la maison, détruisant tout ce qu'elle trouva sur son chemin dans les antichambres et dans les escaliers. Les religieux vivant à l'Evêché se précipitèrent vers la chapelle pour protéger le Cardinal. On craignait que le Saint-Sacrement soit l'objet d'un sacrilège ; un prêtre consomma la Sainte Hostie. Il était temps, car les envahisseurs avaient atteint la chapelle épiscopale. Ils frappèrent un secrétaire du Cardinal jusqu'à ce qu'il tombe inanimé ; ils détruisirent la statue d'un Saint et, poursuivant leurs vandalismes, se ruèrent dans le bureau du Cardinal où ils forcèrent les tiroirs d'une table de travail et brisèrent un crucifix.

"La croix épiscopale et l'anneau du Cardinal furent volés ; partout les meubles furent mis en pièces, les tableaux lacérés et les objets d'art brisés !...

"La foule insulta le Cardinal de la façon la plus violente et la plus vulgaire. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il ne fut pas tué. D'autres actes de sauvagerie furent commis dans une autre maison appartenant à la Cure de la Cathédrale. La maison elle-même fut d'abord très sérieusement endommagée, puis un des prêtres, l'abbé Kravarnik fut molesté et

jeté par la fenêtre. Il fut sérieusement blessé. On rapporte qu'il a les deux jambes brisées et que sa vie est en danger.

"Le manteau et quelques objets personnels du Cardinal ainsi que des meubles, les tapis etc. furent brûlés sur le Square d'en face. Ces outrages n'ont pas été mentionnés dans les journaux de Vienne."

Dans la protestation qu'il éleva à la fin de l'année contre les actes de violence commis par les Nazis, le Pape évoqua Néron et Judas le traître et il compara Hitler à Julien l'Apostat. Le Souverain Pontife s'éleva en particulier contre les efforts faits à Berlin dans la présentation des incidents de Vienne, en vue de donner l'impression que les Catholiques assaillis avaient été les agresseurs.

Hitler célébra le 30 Janvier 1939 le sixième anniversaire de son accession à la dictature du Reich, par un de ses plus longs discours. Malgré l'évidence accumulée pendant ces six années, il protesta que : "Parmi les clameurs qui s'élèvent contre l'Allemagne, en provenance des soi-disant démocraties, se trouve l'assertion que l'Allemagne Nationale-Socialiste est un Etat anti-religieux." Afin de réfuter cette assertion, il affirma que : "Personne n'a été persécuté jusqu'à

présent en Allemagne pour ses opinions religieuses, et personne ne sera persécuté de ce fait." Puis il continua : "Mais l'Etat National-Socialiste fera comprendre brutalement aux membres du clergé, qui, au lieu d'être les Ministres de Dieu, considèrent comme de leur mission de parler de façon insultante de notre Reich actuel, de son organisation ou de ses chefs, que personne ne tolérera une destruction de l'Etat et que le clergé qui se met en dehors de la loi sera appelé à rendre compte de ses actes devant la loi, de même que n'importe quel autre citoyen allemand."

Le Saint Père mourut le 10 Février. Trois semaines plus tard, le Cardinal Eugenio Pacelli, Secrétaire des Etats Pontificaux lui succédait sous le nom de Pie XII.

Sous le règne du Pape Pie XI, les attaques Nazies contre la Chrétienté s'étaient principalement confinées à l'intérieur de l'Allemagne. Mais son successeur eut à faire face à un assaut, contre l'Eglise, qui s'étendit plus largement sur l'Europe et qui suivit pas à pas, les conquêtes militaires allemandes.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Les forces armées allemandes franchirent les frontières de la Tchécoslovaquie le 1er Octobre 1938, et la persécution du clergé catholique dans le pays des Sudètes commença presque immédiatement, suivant un plan prévu.

Les prêtres tchèques, qui avaient administré pendant des années aussi bien des Tchèques que des Allemands dans le district des Sudètes, furent dépouillés de leurs biens et chassés par les Allemands. Ceux qui restèrent furent privés de tout support financier et contraints de travailler de leurs mains. Toutes les écoles privées furent fermées ; l'instruction religieuse fut interdite dans les écoles d'Etat et les ordres religieux furent dissous.

Les armées d'Hitler firent leur entrée à Prague le 15 Mars 1939. Les provinces de Bohême et de Moravie devinrent un protectorat du Reich. Cette "protection" prit immédiatement un aspect inaccoutumé, car dans le mois qui suivit l'occupation, la police allemande arrêta différents représentants de l'Eglise Catholique. Des agents de la Gestapo se rendirent dans les églises pour censurer les sermons ; des centaines de prêtres furent dénoncés, emmenés au quartier général de la Police Secrète et torturés.

Les processions de la Fête-Dieu furent interdites en Juin 1939 dans de nombreux districts. Les monastères et les couvents furent réquisitionnés, et les moines furent humiliés et emprisonnés. Plus tard dans l'année, et après que la guerre eût été déclanchée, les persécutions se multiplièrent. La Gestapo arrêta quatre-cent quatre-vingt-sept prêtres en septembre dans les territoires occupés de la Tchécoslovaquie. Ces

arrestations comprirent notamment celles de Mgr. Stasek, chanoine de Vysehrad à Prague et de Mgr. Tonora, Doyen de la Cathédrale de Brno. Ils furent emmenés en prison, puis internés plus tard dans des camps de concentration. Six directeurs de sociétés de bienfaisance catholique furent saisis, parmi lesquels se trouvait le célèbre Monseigneur Stanovsky.

Peu de temps après l'occupation de Prague, le cardinal Kaspar, Archevêque de Prague et Primat de Bohême fut arrêté pour avoir refusé d'obéir aux ordres des Nazis qui prétendaient lui faire passer des instructions au clergé en vue de supprimer les pèlerinages aux reliquaires et aux lieux saints. Il fut dénoncé et arrêté de nouveau au mois de juillet ; en Septembre 1940, il devait être interné une fois encore pour avoir refusé d'obtempérer à cet ordre abominable. Il mourut l'année suivante, de tristesse, dit-on, torturé dans son patriotisme et dans sa foi et aussi victime des mauvais traitements dont il avait été l'objet de la part des Allemands.

Le 28 Octobre 1940, on apprit que des prêtres avaient été forcés de soumettre à l'avance leurs sermons à la censure de la Gestapo, et contraints sous la menace d'emprisonnement, de les prononcer du haut de la chaire en tenant compte des corrections faites par les Nazis.

On signale également que des prêtres reçurent l'ordre de ne se servir de la Bible, que dans la

limite où son esprit n'est pas contraire aux buts Nazis.

L'instruction religieuse fut supprimée en Bohême et en Moravie par les autorités d'occupation. Les professeurs chargés des cours de religion furent expulsés des écoles ; les facultés de théologie de Prague et d'Olmütz, ainsi que les séminaires de tous les sièges épiscopaux des provinces furent fermés dès l'occupation. Les biens de la plupart des monastères et des couvents furent confisqués et des administrateurs allemands furent installés dans d'autres propriétés appartenant également à l'Eglise.

Les moines et les nonnes furent chassés des hôpitaux séculiers où ils avaient servi comme infirmiers, infirmières et médecins. Plusieurs maisons de santé, gérées par des ordres religieux, furent fermées.

Toutes les associations catholiques du Protectorat furent dissoutes au début de septembre 1940. La presse catholique devint l'objet d'une surveillance particulièrement stricte, et plusieurs publications individuelles furent interdites. Tous ces périodiques furent, en général, contraints de publier des articles fournis par le Ministère de la Propagande Nazie.

L'Encyclique Pontificale *Summi Pontificatus* fut confisquée à la poste. Tous ces faits furent accompagnés de la constante menace de violences physiques.

Des témoins oculaires dignes de confiance ont rapporté que lorsque les Chanoines de la Cathédrale de Brno arrivèrent à la Forteresse Spielberg pour y être internés, des gardes S.S. les frappèrent et les traînèrent dans la chapelle ; un prêtre fut obligé de monter en chaire et dut lire à haute voix un texte sacrilège. Les religieux plus âgés durent danser autour de l'autel en brandissant des crucifix mutilés.

D'autre part, le 15 Juin 1941, au cours d'une fête catholique célébrée à Bohdance, au moment où la procession était agenouillée devant l'autel dressé en plein air, les Allemands se jetèrent sur l'assistance principalement composée de femmes, jeunes filles et enfants. Ils les frappèrent et piétinèrent leurs corps, s'acharnant surtout sur les petites filles en costume de premières communicantes. Quand les prêtres prirent la tête de la procession pour la ramener à l'intérieur de l'église, les Allemands firent la haie en chantant "Wir marschieren in die ganze Welt" (Nous marchons sur le monde entier). Le curé fut arrêté et interné.

Des catholiques qui faisaient le pèlerinage à l'église et au reposoir de Stara Boleslav découvrirent que les agents de la Gestapo s'étaient mêlés à l'assistance. Des centaines de pèlerins furent dénoncés et les prêtres furent arrêtés.

Finalement les pèlerinages furent interdits. Le dernier eut lieu à Domazlece, où le prêtre réussit à finir son sermon devant une immense congréga-

tion, juste avant d'être saisi par les soudards allemands.

POLOGNE

A l'aube, le premier Septembre 1939, les Panzer divisions nazies attaquèrent la Pologne. Les persécutions de la foi catholique en Pologne suivirent immédiatement l'invasion du sol polonais. Le Cardinal Hlond, Primat de Pologne, a soumis au Vatican un mémoire officiel de ces persécutions. Nous en extrayons quelques passages particulièrement édifiants.

Extraits des rapports du Cardinal Hlond

Archidiocèse de Gniezno.— "...Les soldats ont pris possession du séminaire archiépiscopal de philosophie de Gniezno. Un général allemand s'est installé dans le Palais archiépiscopal. Les soldats se sont logés dans les maisons des chanoines qui en avaient été préalablement expulsés, ainsi que dans celles du petit clergé de la Basilique.

"La principale église, celle de la Sainte Trinité, a été profanée, la maison commune envahie et entièrement pillée.

"De nombreux prêtres ont été emprisonnés, humiliés, battus, maltraités. Un certain nombre d'entre eux ont été déportés en Allemagne, d'autres ont été envoyés dans des camps de concentration. Les Allemands ont procédé de telle façon aux arrestations et à l'emprisonnement des prêtres que ceux-ci n'ont pas eu la possibilité de

détruire ou de placer en lieu sûr et à l'abri de toute profanation, les Saintes Espèces. Au camp de Gorna, Grupa, les prêtres ont été fréquemment maltraités. Il n'est pas rare de voir un prêtre au milieu d'une équipe d'ouvriers travaillant dans les champs, réparant les routes et les ponts, tirant des wagons de charbon, ou employé dans des fabriques de sucre. On en voit même dans les équipes qui démolissent les synagogues. Quelques uns ont été enfermés la nuit dans des porcheries, frappés sauvagement et soumis à toutes sortes de tortures.

"A Bydgoszcz, en Septembre 1939, 5.000 hommes environ ont été emprisonnés dans une étable, et tellement entassés, qu'il ne leur était même pas possible de s'asseoir. Un coin de l'étable avait été réservé pour qu'ils puissent satisfaire à leurs besoins naturels.

"Le chanoine Casimir Stepczynski, doyen et curé de l'endroit, fut obligé, en compagnie d'un juif, d'enlever avec ses mains les excréments humains. Le curé Adam Musial, qui désirait prendre la place du vénérable doyen, fut brutalement frappé, à coups de crosse de fusil.

"Le révérend Anthony Bobrzynski, curé de Znin, fut arrêté dans la rue, alors que, revêtu de l'Etole et du Surplis, il portait le viatique à un mourant. Les vêtements sacrés furent arrachés de ses épaules, le Saint Sacrement profané et le malheureux prêtre trainé en prison.

“Les églises qui ont encore un prêtre sont autorisées à ouvrir leurs portes, mais le dimanche seulement et pendant deux heures au plus, de 9 heures à 11 heures du matin. Il est permis de prêcher, à la condition que les sermons soient prononcés en allemand. Mais comme ceux-ci servent le plus souvent de prétexte aux barbares pour jeter les prêtres en prison, il n'en est plus prononcé.

“Les chants religieux en polonais ont été supprimés. Les mariages ne sont plus célébrés, puisqu'il est sévèrement interdit de bénir une union qui n'a pas été contractée devant un fonctionnaire du Gouvernement Civil. Or, ce dernier, par principe, n'admet pas les mariages entre Polonais. Dans plusieurs endroits, les prêtres ont été consignés dans leur demeure, et il leur est impossible de porter aux mourants les derniers sacrements.

“Dans les écoles, les crucifix ont été enlevés et l'instruction religieuse supprimée. Dans les églises, il est interdit de recevoir des offrandes pour les besoins du culte. Les prêtres sont forcés de réciter publiquement, après la messe du dimanche, une prière pour Hitler.

“L'activité catholique qui était encore si florissante, il y a six mois a été complètement supprimée. Les Associations catholiques de Charité, les Dames de Charité, les Associations de St. Vincent de Paul, les fondations pieuses, ont

toutes été dissoutes et leurs fonds confisqués.

“Depuis l'arrivée des Allemands dans ce pays, d'innombrables crucifix, bustes ou statues du Christ, de la Sainte Vierge et des saints qui ornaient les rues, ont été mis en pièces ; les statues artistiques des saints, placées dans les squares des villes, ont été détruites. Ils n'ont même pas épargné ni les images religieuses ni les monuments des maisons et jardins privés.

“Dans le couvent des Soeurs Franciscaines de l'Adoration Eternelle de Bydgoszcz se déroula une scène ignoble. La Gestapo envahit le cloître et somma les nonnes de se rendre dans la chapelle où le Saint Sacrement était exposé. Un des policiers monta en chaire et cria que les nonnes perdaient leur temps en criant. ‘Dieu n'existe pas,’ dit-il, ‘s'il existait, nous ne serions pas ici ;’ les nonnes, à l'exception de la Mère Supérieure qui était gravement malade, furent menées hors du cloître et enfermées pendant vingt-quatre heures dans les caves du Bureau des passeports. Pendant ce temps, la Gestapo fouillait le couvent. L'un des policiers sortit le Ciboire du Tabernacle et l'apporta à la Mère Supérieure, malade et alitée dans sa cellule. Il lui donna brutalement l'ordre d'avaler l'hostie sacrée, criant : ‘Dévore-la !’ La malheureuse s'exécuta, mais demanda un peu d'eau qui lui fut refusée. Alors, en faisant un effort, la nonne s'efforça d'avaler l'hostie sacrée qui fut ainsi sauvée de nouvelles profanations.

Archidiocèse de Poznan — "La Curie et la Cour Métropolitaine de première et seconde instance pour les villes de Cracovie, Lwow et Wloclawek ont été fermées et sont entre les mains de la Gestapo, qui étudie soigneusement tous les dossiers. Le palais archiépiscopal a été envahi par les soldats. Ils l'ont habité pendant des semaines, saccageant ses magnifiques boiseries. Les dossiers de la Chancellerie du Primat de Pologne ont été, et sont actuellement encore, soigneusement examinés par la Gestapo. Les importantes archives archiépiscopales sont également en leur possession.

"La cathédrale de Poznan, qui est en même temps l'église paroissiale de 14.000 âmes, a été fermée par la police sous prétexte que l'état de sa construction présentait un réel danger. Les clefs sont entre les mains de la Gestapo. La plus belle église de Poznan, l'église collégiale de Sainte Marie Madeleine, paroisse de 23.000 âmes a été fermée, elle aussi.

"Le séminaire de Théologie, qui comptait 120 étudiants répartis en quatre classes, a été fermé en octobre par les autorités allemandes, qui utilisent les bâtiments pour une école de police.

"Les terres appartenant au Séminaire—environ 1.700 hectares—ont été données à des intendants qui ont la charge de les exploiter.

"Le clergé est soumis au même traitement que

celui qui a été réservé aux prêtres de l'archidiocèse de Gniezno. Ils sont maltraités, déportés en Allemagne ou expulsés en Pologne centrale. Actuellement, une cinquantaine d'entre eux se trouvent dans les prisons ou camps de concentration.

"Les pasteurs dont les noms suivent : le Rév. John Jadrzyk de Lechlin, le Rév. Anthony Kozlowicz, le Rév. Adam Schmidt de Roznowo et le Rév. Anthony Rzakki, Professeur de Théologie à Srem, ont été fusillés. Un rapport affirme que d'autres prêtres ont été également fusillés, mais il n'y a pas eu de confirmation, pour l'excellente raison que les exécutions ont lieu sans aucune publicité.

"Les églises qui demeurent ouvertes ne peuvent être utilisées par les fidèles que de 9 à 11 heures, le dimanche matin. C'est pourquoi, des prêtres ont commencé à dire la messe, en semaine, de très bonne heure, le matin, en tenant soigneusement les portes fermées.

"Les mariages ne sont plus célébrés. Il n'y a plus ni sermons, ni musique. Les crucifix ont été enlevés des écoles, ainsi que les images saintes, et la religion n'est plus enseignée.

"Le corps des évêques polonais avait fait de Poznan le centre national d'organisation et de direction de l'activité religieuse. Il en avait fait surtout le Centre de l'Activité Catholique de la République entière. Malheureusement, tous ces

organismes, d'une prodigieuse activité, depuis les œuvres charitables jusqu'aux publications, ont été détruits par les Allemands.

"Les centres nationaux de l'Association Pontificale pour la propagation de la foi et ceux de l'Apôtre Saint Pierre ont été supprimés.

"L'Institut National d'Action Catholique a été fermé lui aussi. Il était le 'cœur' de toute l'activité catholique en Pologne. Le Président de l'Action Catholique, pour toute la Pologne, l'avocat Dziembowski, et tout le Conseil d'administration sont en prison. Le directeur de l'Institut National, le Rév. Francis Marlewski, a été tout d'abord emprisonné, puis expulsé en 'Pologne Centrale.' Les bureaux des organismes directeurs de l'Association des Femmes Catholiques ont été fouillés de fond en comble et affectés à d'autres usages. Il en a été de même des bureaux des Jeunesses Catholiques et de ceux des Associations des Jeunes Filles Catholiques. Le président de toutes les Jeunesses Catholiques de Pologne, Edward Potworowski, gentilhomme originaire de Gola, camerier privé de cape et d'épée de Sa Sainteté, fut fusillé en public sur la place de Gostyn.

"La présidente de l'Association des Jeunes Filles Catholiques, Mademoiselle Maria Suchocka, de noble origine elle aussi, a été envoyée en Pologne Centrale avec sa mère et son frère, qui avait été expulsé de sa pharmacie à Pleszw. Tous

trois furent dévalisés et même dépouillés de leurs effets personnels.

"L'École catholique des Sciences Sociales a été fermée.

"L'Institut Catholique de Pédagogie a été dissous. C'était une école reconnue d'utilité publique, destinée à former des maîtres compétents et des infirmières pour les écoles et les hôpitaux catholiques. Nombreuses étaient les Sœurs qui suivaient les cours.

"Le journal illustré, *Przewodnik Katolicki*, revue populaire hebdomadaire, a cessé de paraître après avoir eu, pendant quarante trois ans, une brillante carrière.

"L'hebdomadaire catholique *Kultura*, excellente publication, a été supprimé.

"La revue littéraire illustrée mensuelle *Tecza*, particulièrement estimée, ne paraît plus.

"L'organe officiel de l'Action Catholique, la revue mensuelle *Ruch Katolicki* a été interdite.

"L'organe de l'Association des femmes catholiques, *Jednoczenie*, les organes respectifs des Associations des jeunes gens et des jeunes filles catholiques, le *Przyjaciel Młodzieży* et le *Młoda Polka* ont été supprimés, ainsi que les publications suivantes :

Teologia Praktyczna, revue mensuelle du clergé polonais ;

Ruch Charytatywny, publication mensuelle du mouvement de Charité Chrétienne ;

Przewodnik Społeczny revue catholique mensuelle consacrée aux questions sociales modernes.

"En dehors de ces organisations et de ces publications ayant un caractère national, toutes les associations et publications de la région de Poznan, qui appartenaient à l'Archidiocèse de Gniezno et de Poznan, ont été elles aussi dissoutes."

Rapport du 29 Novembre 1939 :

"Tous les garçons et une grande partie des jeunes filles qui ont dépassé quatorze ans, sont déportés en Allemagne. Ces jeunes gens et jeunes filles sont arrêtés le dimanche aux portes de l'église, à la sortie de la messe, et embarqués immédiatement. Un départ a lieu chaque semaine.

"... On ne sait rien de précis sur le sort du chanoine Schulz de Bydgoszcz. Il a vraisemblablement été fusillé, de même que le chanoine Casimir Stepczynski. Les Pères Lazaristes Wiorek et Szarek l'ont été aussi ; les autres Lazaristes ont été emprisonnés. Les soldats se livrent à des orgies dans l'église, qui a été fermée sous le fallacieux prétexte que le dôme menaçait ruine. Les prêtres du Doyenné de Gniewkowo ont tous été jetés en prison, et depuis lors on n'en a plus entendu parler. Le Père Skrzypczak a été tué à coups de fusil. Le curé de la paroisse a été emprisonné et obligé de réparer un pont, debout dans l'eau jusqu'à la ceinture.

"... Le Père Klein de Chometowo a été emprisonné, puis obligé de casser des cailloux dans les rues. Le Père Janke de Jaktrowo a été fusillé. Tous les prêtres de Koynia ont été déportés et l'église a été fermée pendant deux mois. Le Père Romoald Soltysinski de Rzadzwin est mort en prison. A Strzelno dix huit prêtres ont été emprisonnés ; quelques uns furent relâchés plus tard ; les autres furent déportés. Le Père Cichowski de Soloniki a été jeté en prison dès le début de la guerre et depuis personne ne sait ce qu'il est devenu. Le Père Namyslowki a été roué de coups. Les Allemands le torturèrent pour l'obliger à profaner la croix, mais en vain. Il fut transporté à moitié mort à Wrzesnia, et l'on n'a plus entendu parler de lui. Le Père Smolinski a été mis en prison, puis obligé de travailler à l'arrachage des pommes de terre. A Naklo, le pasteur, le Père Gert, et ses assistants, les Pères Chojnacki et Domek, ont été jetés en prison et l'on croit qu'ils sont à Buchenwalde, près de Weimar. Leur église a été fermée et les fonds du culte ont été saisis. Le Père Chojnacki a été obligé de charrier du charbon à travers les rues de Naklo. Le Père Koncowicz, d'abord en prison à Gniezno, a été ensuite déporté en Allemagne. Le chanoine Schwarz a été transféré de la prison dans un camp. Mgr. Schvenborn est en prison. Le Père Lewicki de Goscieszyn a été fusillé. Les moines du Doyenné de Trzemeszno ont été forcés de détruire de leurs propres

maines une synagogue. Depuis deux mois la messe n'est plus célébrée dans le district de Znín. Tous les prêtres ont été arrêtés et l'administration des sacrements est absolument interdite. Le Père Zeno Niziołkiewicz a été fusillé. Actuellement les prêtres de Znín sont condamnés à casser les cailloux dans les rues."

Rapport du 10 Décembre 1939 :

"... La Gestapo déchaîne sa fureur contre l'Action Catholique. Non contente d'avoir confisqué tous les fonds, elle a jeté en prison le président et tous les dirigeants de cette association.

"... Les crucifix et toutes les statues en bordure des rues qui donnaient à ce pays un caractère profondément catholique ont été détruits. Les vandales n'ont pas davantage épargné les monuments de piété qui se trouvaient dans les propriétés privées et dans les jardins. Dans un district ils firent disparaître tous les cierges d'une église. Le palais du Primat, à Poznań, a été complètement saccagé, les objets de piété détruits, les décorations démolies, les meubles brisés. Ils s'emparèrent du linge, du vin et des peintures. Ils brûlèrent les dossiers et les livres."

Poznań, le 10 décembre 1939.

Diocèse de Chelmo, annexé par le Reich.

"La vieille cathédrale, véritable joyau de l'art

gothique, fut d'abord fermée, puis transformée en garage. Il est maintenant question d'en faire un marché. La statue de la Vierge Immaculée, érigée en 1854 devant la cathédrale pour commémorer la promulgation du Dogme, a été abattue.

"Le palais de l'évêque a reçu la visite des Allemands, qui le vidèrent de tous ses trésors, de toutes ses œuvres d'art et même de ses meubles. Ils pillèrent la bibliothèque de grande valeur, contenant plus de vingt mille volumes. Ils dévastèrent le parc du Diocèse. Un peu plus tard l'évêché fut transformé en hôtel et sa magnifique chapelle en salle de danse.

"Les séminaires, grands et petits, les collèges et les écoles secondaires, tout a été occupé par l'armée allemande, tandis que les professeurs étaient jetés dehors. Les caves des séminaires ont été, pendant des semaines, des lieux de tortures. Les victimes? Des prêtres et même de simples croyants !

"Sur les six cent cinquante prêtres qui avaient la direction spirituelle des écoles et de l'Action Catholique, une vingtaine seulement ont été laissés en liberté. Tous les autres ont été ou emprisonnés ou déportés ou encore obligés par la force à se livrer à des travaux épuisants et humiliants. Certains en sont morts.

"Les prêtres qui consacraient toute leur activité

aux Associations de la Jeunesse Catholique ont plus particulièrement souffert.

"Il est impossible de savoir où la majeure partie du clergé est détenue. Les autorités allemandes gardent là-dessus le plus grand silence. Cependant, nous avons lieu de croire que le plus grand nombre est détenu au camp de concentration de Gorna Grupa. Les autres sont répartis entre les camps de Kazimierz Biskupi et de Stuthof près de Dantzig, et probablement aussi dans d'autres camps en Allemagne. D'autres enfin ont été envoyés dans la 'province' du Gouvernement Général. Il est nettement établi qu'un grand nombre de prêtres ont été fusillés, mais ni leur nombre, ni les détails sur leur mort ne sont encore connus. Les autorités allemandes gardent à ce sujet le silence le plus complet.

"La vie religieuse, si intense dans ce Diocèse, n'est plus qu'un souvenir. La Gestapo a fermé toutes les églises ou en a pris possession, après avoir démenagé les tableaux et tous les objets de valeur. C'est à peine s'il a été permis à une trentaine d'églises d'ouvrir leurs portes, le dimanche, et seulement pendant deux heures. La ville de Torun, elle, jouit d'un peu plus de liberté : il est permis de chanter pendant le service divin.

"Le long des routes, les croix et les emblèmes sacrés ont été démolis. A Gdynia, les vandales ont jeté à terre, en présence de la foule, la grande

croix qui s'élevait en face de l'église de la Sainte Vierge et la couvrirent ensuite d'immondices.

"La grande croix de Kamienna Gora, qui était illuminée la nuit et invoquée par les marins en mer, à qui elle apportait le salut de la catholique Gdynia, a été abattue, elle aussi.

"Quatre-vingt-quinze pour cent des prêtres ont été ou emprisonnés, ou expulsés ou humiliés sous les yeux de leurs fidèles. La cure n'existe plus. La cathédrale a été transformée en garage, comme à Pelplin, l'évêché en restaurant, la chapelle en dancing. Des centaines d'églises ont été fermées. La totalité des biens de l'Eglise ont été confisqués. Les plus éminents des catholiques, exécutés."

Diocese de Kattowitz, annexé par le Reich.

"Le traitement infligé à certains prêtres, dans les prisons, a été particulièrement odieux. Par exemple : le Père Kupilas, curé de Lodziny, fut enfermé pendant trois jours dans le confessionnal de l'église de Bierun, où l'on avait incarcéré trois cents hommes et femmes. Entassés là, sans la moindre nourriture, il ne leur fut même pas permis de sortir pour satisfaire à leurs besoins naturels. Le père Wycislik, vicaire de Zyglin, fut arrêté et battu dans les rues de Tarnowskie Gory jusqu'à ce que le sang coule. Les brutes s'acharnèrent sur leur victime à coups de pieds jusqu'à ce que le malheureux perde connaissance. Le

curé de Budny fut lardé de nombreux coups de baïonnettes dans les côtes ; épuisé par la fatigue, il n'avait pas pu maintenir ses mains levées, comme les Allemands lui avaient intimé l'ordre de le faire.

"Au camp de concentration d'Opava (Troppau) dans les régions des Sudètes, le clergé et cinq cents civils internés ont été victimes, pendant les mois de Septembre et Octobre 1939, d'effroyables traitements. Lorsqu'ils arrivèrent au camp, ils furent reçus à coups de triques. Ils n'eurent pour se coucher que des paillasses pourries et remplies de vermine. Les prêtres furent obligés d'enlever leur soutane et les Allemands saisirent bréviaires et rosaires. Les travaux les plus dégradants leur furent réservés. Pour la moindre infraction, même involontaire, aux règlements, les malheureux étaient battus. Ils le furent même quelquefois jusqu'à ce que le sang coule. Sadisme de tortionnaires ou désir de terroriser ? Quoi qu'il en soit, beaucoup moururent.

"La police allemande commence à s'intéresser à ceux qui suivent les services religieux polonais et à prendre leurs noms et prénoms à la sortie des églises. Elle a même, dans certains cas, pris des photographies des fidèles. Les livres de prières eux-mêmes sont soigneusement examinés à la sortie des églises.

"Les autorités allemandes interdisent toute

préparation des enfants polonais à la confession et à la première communion dans leur linge maternelle. Comme les enfants, garçons ou filles, ne parlent pas l'allemand sauf de très rares exceptions, ils sont obligés d'attendre avant d'être capables de recevoir les Sacrements.

"Les pèlerinages à la Châsse de Notre Dame de Pickary ont été interdits. Toute manifestation de croyance en dehors des églises est devenue impossible. Et même à l'intérieur, les moindres faits et gestes des prêtres sont espionnés et contrôlés."

Diocèse de Lodz. Ce diocèse a été incorporé au Reich à l'exception de quelques paroisses qui sont situées dans le Gouvernement Général.

"... Un témoin oculaire a déclaré : 'Dans le seul Diocèse de Lodz, une dizaine de prêtres et de membres du clergé ont été—leur évêque, Mgr. Tomczak, en tête—envoyés à Radogosz.

'Les nouveaux arrivants ont été accueillis à coups de triques. Mgr. Tomczak lui-même ne fut pas épargné. Pendant trois jours on les laissa sans la moindre nourriture, dans ce camp où l'on compte en tout environ 2.000 détenus. Ils furent obligés de dormir sur des paillasses moisies. Les gardiens les insultèrent et les maltraitèrent. Il est impossible d'énumérer toutes les insultes et vexations dont ils furent les victimes. Les prêtres se virent obligés de nettoyer les latrines avec leurs mains. Souvent, les gardiens ordonnaient aux prisonniers

de se mettre en rang, de s'agenouiller et de toucher le sol avec leur front, puis de crier : "Nous sommes des cochons de Polonais."

'Un jour un policier entra dans un des dortoirs et dit sur un ton sarcastique : "Vous voudriez bien me voir pendre au mur une image de la Vierge, pour que vous puissiez prier pour la victoire ! Ce serait vraiment le comble !" Puis, se tournant vers l'évêque, il ajouta : "Mais c'est vous qui serez bientôt pendu." Un prisonnier qui demandait la permission de panser une blessure que l'évêque portait au pied, fut fusillé.' (Ceci ressort d'un rapport officiel.)

"Après de longues semaines de ces infâmes traitements, ceux des prêtres qui étaient tombés malades, furent renvoyés du camp et expédiés immédiatement dans la circonscription dite du Gouvernement Général. Ainsi le malheureux diocèse fut privé de son clergé."

Diocèse de Wloclawek. Incorporé au IIIème Reich.

"... Pendant trois mois, à Wloclawek, il fut interdit à la population de fréquenter les églises, excepté celle de la Minorité. Cependant, depuis quelques semaines, une des églises paroissiales, a pu rouvrir ses portes pour le service du dimanche. On ne trouve plus un seul prêtre dans les Doyennés de Lipni et de Nieszawa et fort peu dans les autres.

"Les services religieux, lorsqu'ils sont autorisés, ne peuvent avoir lieu que le dimanche. Les mariages, ainsi que tous les dons pour les besoins du culte, sont formellement interdits.

"Le centre de l'Action Catholique a été supprimé et son président, pour le Diocèse, M. Pulawski, camérier du Pape, a été fusillé. Les publications hebdomadaires destinées au peuple et l'excellente revue mensuelle *Athaenum*, éditée pour le clergé et très lue dans toute la Pologne, ont été interdites.

"Les chapelles et les croix ont été détruites. Le patrimoine de l'Eglise confisqué. Egalement confisquées les propriétés paroissiales et les terres. Quant aux revenus du clergé, ils ont simplement été volés.—Après la publication de l'encyclique *Summi Pontificatus*, la police détruisit un monument au Pape Pie XI qui s'élevait le long des murs de la Cathédrale.

"Le collège et le lycée épiscopal Dlugosz, de Wloclawek, ont été occupés et utilisés par les troupes après avoir été complètement vidés de leur équipement moderne. L'église des Jésuites et le noviciat de Kalisz ont été transformés en prisons temporaires pour ceux qui doivent être envoyés en exil dans le Gouvernement Général. Les prêtres de l'ordre de Saint François de Sales, les Salésiens, ont été chassés de leur célèbre collège. Les pensions de famille qui appartenaient aux Ursulines de Wloclawek ont été transfor-

mées en casernes. Les sœurs de Saint Vincent ont été chassées de l'hôpital de Wloclaweck et de toutes leurs autres oeuvres."

Additif au rapport du 9 Janvier dernier sur la situation religieuse dans les Archidiocèses de Gniezno et de Poznan.

Archidiocèse de Poznan.

"...En général, la situation dans ce diocèse peut se résumer comme suit :

"Cinq prêtres fusillés.

"Vingt-sept enfermés dans les terribles camps de concentration de Stuthof et du 'Altreich.'

"Cent-quatre-vingt-dix en prison ou dans des camps de concentration à Bruczkow, Chludovo, Goruszk, Kasmierz Biskupi, Lad, Lublin et Puszkowo.

"Trente-cinq prêtres expulsés, déportés dans la région appelée Gouvernement Général.

"Onze morts en prison et leurs corps brûlés dans le four crématoire.

"Onze gravement malades des suites de mauvais traitements.

"Cent-vingt-deux paroisses totalement privées de prêtres."

Documents : Rapport du 19 Février 1940.

"...La Chapelle des Ursulines à Koscierzyna a été profanée. Les vêtements sacerdotaux servi-

rent à des bouffonneries sacrilèges. L'une des étoles fut mise sur un chien."

Documents : Rapport du 27 Février 1940.

"...Il y a quelques jours encore, je me trouvais à Katowice, au moment où les Allemands procédaient, près du parc municipal, à de nouvelles exécutions en masse de malheureux Polonais. Parmi les victimes se trouvaient des prêtres. On leur avait bandé les yeux avec un mouchoir. La première salve tirée, ces mêmes mouchoirs, quoique tâchés de sang, étaient ramassés et utilisés à nouveau pour bander les yeux d'autres victimes. Un des prêtres n'avait pas été tué. Au moment où il allait se redresser, il fut achevé à coups de crosses de fusils.

Documents : Rapport du 5 avril 1940.

"...Dans un monastère à X... seuls quelques frères servants furent autorisés à demeurer. C'est en novembre dernier que le dernier moine a été déporté dans un camp de concentration près de Dantzig. L'aspect de cette ville est complètement changé. Dans les rues et dans le parc les croix et les monuments commémoratifs ont disparu. Disparue aussi, une magnifique statue de la Vierge, aux pieds de laquelle tant de manifestations religieuses s'étaient déroulées. La chapelle de la communauté religieuse a été fermée et ses bancs ont été brûlés dans les poêles. L'église, elle aussi,

a été fermée. Les Linges Sacrés de la chapelle et de l'église, les chandeliers et tous les objets du culte ont disparu. Le 14 Mars, les nouveaux occupants, les vandales allemands, se livrèrent à une odieuse mascarade religieuse. Ils sonnèrent les cloches, silencieuses depuis des mois. Lorsque la foule des fidèles du voisinage arriva, elle fut surprise de voir une masse de jeunes gens en train de se divertir. Portant chasubles, chapes et chapeaux de curé, ils singeaient une procession et tournaient autour du parc, tenant dans leurs mains des rosaires et les aspersoirs d'eau bénite. La foule s'enfuit, indignée. Cela se passa la veille de la fête de Notre Dame des Sept Douleurs !

Documents : Rapport du 7 Avril 1940.

"Voici les noms de ceux qui ont subi les plus mauvais traitements : Le chanoine Szreybrowski, le curé Janicki de Sroda, le père Haase, le doyen Kicin et le chanoine Swinarski de Szarnkow. L'on fit savoir aux familles des prêtres qu'elles pourraient recevoir les cendres de leur parent contre la somme de trois marks."

OBSERVATIONS FINALES DU CARDINAL HLOND, PRIMAT DE POLOGNE, EN CONCLUSIONS DE SES RAPPORTS AU PAPE PIE XII

"...L'Hitlérisme a pour but la destruction systématique et totale de l'Eglise Catholique dans

les riches et fertiles territoires de Pologne, qui ont été incorporés au Reich.

"...Presque partout, l'administration ecclésiastique des diocèses a été effectivement détruite. Ceux des Evêques auxquels on permet de demeurer dans leurs Evêchés, ne sont autorisés à exercer leurs fonctions pastorales que dans les limites très réduites.

"...Les Cathédrales ont été fermées, et les envahisseurs en gardent les clés ; ils ont installé un garage dans l'une d'entre elles. Cinq Palais Episcopaux ont été occupés, l'un d'entre eux a été transformé en auberge, la chapelle de l'Evêque tenant lieu de salle de bal. Dans la chapelle du Palais du Primat de Poznan, la police a installé un chenil. Tous les séminaristes ont été dispersés, et les autorités hitlériennes ont occupé les séminaires.

"...On sait avec certitude que trente cinq prêtres ont été fusillés, mais le nombre réel des victimes dont les noms n'ont pu être établis, s'élève, sans aucun doute, à plus d'une centaine. Plus de vingt prêtres sont morts en prison. Une centaine de prêtres ont été maltraités et torturés ; une centaine d'autres souffrent dans les camps de concentration ; des centaines d'autres ont été chassés vers la Pologne Centrale. Ceux qui ont été autorisés à rester sont soumis à des humiliations sans nombre, paralysés dans l'exercice de leurs devoirs pastoraux, dépouillés de leur re-

venus paroissiaux et de tous leurs droits. Ils se trouvent entièrement à la merci de la Gestapo, sans possibilité d'appel.

"Dans beaucoup de districts, la vie de l'Eglise a été complètement écrasée, le clergé ayant été presque entièrement expulsé ; les Eglises et cimetières catholiques se trouvent entre les mains des envahisseurs. Le culte catholique n'existe pour ainsi dire plus ; la parole du Seigneur n'est plus prêchée, les Saints Sacrements ne sont plus administrés, même aux mourants. Dans certaines localités, la Confession a été interdite. Dans le reste du territoire, les Eglises ne peuvent rester ouvertes que le dimanche, et pour un temps d'ailleurs très court. Depuis sept mois, les mariages entre Polonais ont été interdits. L'Action Catholique a été complètement supprimée. La presse catholique a été détruite. La moindre initiative en matière de vie religieuse est interdite. Les oeuvres et associations charitables ont été également dispersées.

"Les monastères et couvents ont été méthodiquement supprimés, de même que leurs oeuvres si florissantes d'éducation, d'instruction, d'assistance, de charité et de soins aux malades. Leurs maisons et institutions ont été occupées par l'Armée ou par le parti nazi. Beaucoup de moines ont été mis en prison ; un grand nombre de religieuses ont été dispersées.

"... D'autre part, les envahisseurs ont confisqué ou séquestré le patrimoine de l'Eglise, se considérant comme les maîtres absolus de son domaine. Ils ont tout pillé : les Cathédrales, les Evêchés, les résidences des chanoines, les revenus et dotations des Evêchés et Chapitres, les fonds des curés et séminaires, les champs et forêts appartenant au clergé, les Eglises, avec leurs ameublements, la propriété personnelle des prêtres, les archives et les musées diocésains et religieux."

Tandis que les rapports du Cardinal Hlond arrivaient au Vatican, le Pape Pie XII protestait avec une vigueur inlassable contre les énormités qu'ils relataient.

Le 30 septembre 1939, s'adressant à la colonie polonaise de Rome et au clergé polonais, Sa Sainteté déclara : "Devant nos yeux passent des visions d'horreurs insensées et de triste désespoir, une multitude de réfugiés et d'êtres ayant perdu leurs foyers, tous ceux qui n'ont plus de pays ni de maison... Nous espérons que Dieu ne permettra pas, dans Sa Grâce infinie, que l'exercice de la religion soit empêché dans votre pays. Nous espérons, malgré les nombreuses raisons de crainte que nous inspirent les plans bien connus des ennemis de Dieu, que la vie catholique continuera parmi vous, profonde et véritable."

Le 28 Octobre, le Saint Père publia sa première Encyclique. Dans cette Encyclique, il écrivait :

"Vénérables Frères, l'heure à laquelle Notre première Encyclique vous atteindra est, à beaucoup de points de vue, une véritable 'heure des ténèbres' (St. Luc, XXII, 53), avec les souffrances indescriptibles imposées à l'humanité par l'esprit de violence et de discorde... Le sang d'innombrables êtres humains, parmi lesquels tant de non-combattants, fait retentir sur Notre chère Pologne, un pitoyable chant funèbre. Pour sa fidélité à l'Eglise, pour les services qu'il a rendus à la défense de la civilisation chrétienne et qui sont inscrits en lettres indélébiles dans les annales de l'histoire, ce pays a droit à la sympathie généreuse et fraternelle du monde entier. En attendant sa résurrection en harmonie avec les principes de justice et de paix véritable, la Pologne doit placer sa foi dans la puissante intercession de la Vierge Marie, aide et réconfort des Chrétiens."

Dans son allocution de la veille de Noël, adressée au Collège des Cardinaux, le Pape parla de la guerre germano-polonaise, en condamnant "les atrocités et l'usage illégal de moyens de destruction employés même contre les non-combattants, les réfugiés, les vieillards, femmes et enfants, et le mépris de la dignité humaine, de la liberté et de la vie" comme "des actes qui implorent la vengeance divine."

Les 16 et 17 Novembre 1940, le poste de Radio du Vatican a démenti de la façon la plus

catégorique les comptes-rendus de certains journalistes espagnols, visiblement inspirés par des sources allemandes, selon lesquels la situation en Pologne aurait subi une amélioration. Radio-Vatican déclara que des millions de Catholiques continuaient à subir des restrictions brutales imposées à leur vie religieuse. Entre autres, le poste pontifical fit savoir qu'au cours des quatre mois précédents au moins 400 membres du clergé avaient été déportés de Pologne en Allemagne.

"Les associations catholiques du Gouvernement Général (de Pologne)," continua Radio-Vatican, "ont été dissoutes, les institutions d'enseignement catholique ont été fermées, et les professeurs et maîtres d'écoles catholiques ont été réduits à une misère extrême, ou bien ils ont été envoyés dans des camps de concentration. La presse catholique a été rendue impuissante."

"Dans la partie incorporée au Reich, et spécialement en Posnanie, les prêtres et moines catholiques les plus représentatifs ont été enfermés dans des camps de concentration. Dans la région de Poznan, à elle seule, le nombre des prêtres internés dans des camps s'élève à 200. Certains d'entre eux sont morts dans ces camps. Dans d'autres diocèses les prêtres ont été mis en prison. Des régions entières du pays ont été privées de toute direction spirituelle, et les séminaires ont été dispersés."

Le 27 Octobre 1940, il fut révélé que dans les territoires occupés, l'entrée aux Eglises n'était autorisée que pendant des services qui ne peuvent être célébrés que deux fois par semaine.

Le 7 Janvier 1941, on apprit que les Allemands s'opposaient au projet du Vatican relatif à l'envoi en Pologne d'un délégué du Saint-Siège chargé d'enquêter sur les conditions qui y régnaient.

Le 16 Février, il fut annoncé que des villages entiers de la région sub-caparthique avaient été déportés. Une fois la déportation accomplie, les Allemands fermèrent les Eglises, en déclarant qu'il n'y avait plus de fidèles susceptibles de s'y rendre.

Le 9 Mars les desservants de la célèbre et vénérée abbaye de Jasna Gora située à Czestochova furent fusillés et l'abbaye transformée en quartier général de la Gestapo, d'après une information qui nous vient du Vatican.

A la même date, le *Dziennik Polski* journal publié à Londres, précisa que depuis le mois de septembre 1939, 200 prêtres avaient été internés ou fusillés dans les régions occupées par les Nazis. D'autres sources annoncèrent des chiffres encore plus considérables, en déclarant que sur les 7.000 prêtres de Pologne, la moitié au moins avaient été fusillés ou jetés dans des camps de concentration, sans qu'ils soit possible de savoir ce qu'ils étaient devenus depuis leur internement.

Le 28 Mars, le Gouvernement Polonais en Exil fit savoir que 14 prêtres et moines avaient été assassinés par les Nazis pendant les semaines précédentes, certains d'entre eux ayant été torturés jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le Père Adam Rosalski, du Séminaire Catholique de Kielce, fut attaqué à coups de feu par la Gestapo, dans les rues de la ville ; il se réfugia dans une maison, où les Allemands vinrent l'achever à coups de baïonnette.

Des membres des Troupes d'Assaut, chargés d'exécuter le Père Climacki, commencèrent par lui arracher son crucifix et par lui en porter de grands coups au visage. Quatre-vingt-sept prêtres de Cracovie furent envoyés près de Linz, en Autriche, pour y travailler dans des carrières. Au milieu de l'été, commença une nouvelle vague de persécutions anti-catholiques, à la suite desquelles tous les prêtres du Centre Catholique de Cracovie furent arrêtés et déportés en Allemagne, tandis que leurs chefs étaient envoyés dans des camps de concentration.

Les souffrances imposées aux Chrétiens de Pologne sont telles que leur énumération confond l'esprit et révolte les coeurs les plus insensibles. Cependant nous n'avons reproduit dans un chapitre précédent qu'un petit nombre des atrocités effectivement constatées par le monde extérieur. Quant aux autres, celles qui ont été étouffées par

la plus brutale des censures, il est préférable de les laisser dans la grisaille des conjectures et des suppositions.

YOUGOSLAVIE

Au cours d'une série d'articles publiés par *America*, important hebdomadaire catholique des Etats-Unis, le Père Jésuite John la Farge donne le compte-rendu suivant des persécutions dont l'Eglise est victime en Slovénie :

"Un témoin oculaire des cruels traitements infligés par les Allemands à l'Eglise Catholique, vient d'apporter aux Etats-Unis la copie d'un document officiel envoyé au Saint-Siège et à Mussolini par la 'Consulta' du gouvernement italien en Slovénie occupée.

"Le rapport englobe les quelques semaines qui s'écoulèrent du 6 Avril 1941, date de l'invasion de la Slovénie par Hitler, (la Slovénie faisait alors partie de la Yougoslavie) au 18 Mai de la même année ; ce qu'il relate n'est évidemment que le prélude des atrocités qui ont dû immanquablement se produire par la suite. La situation des Catholiques en Slovénie (pays 98 % catholique) peut se comparer à un enfer, enfer créé par la haine diabolique qu'Adolphe Hitler nourrit contre le Christ et Son Eglise.

"Dès les tout premiers jours de leur arrivée sur le territoire slovène, autrement dit, à partir du 11

Avril 1941, les Allemands commencèrent à réclamer et à saisir toutes les propriétés de l'Eglise et entreprirent de supprimer les communautés religieuses. Ce traitement fut infligé aux Congrégations suivantes : Frères Franciscains de Kamnik et de Brezje (où ceux-ci avaient la garde du Sanctuaire National de la Vierge) ; Monastère des Capucins de Celje, de Maribor, de Ptuj et de Skofjaloka ; Couvent des Frères Mineurs de Ptuj ; Résidences des Jésuites de Maribor et Etablissements des Lazaristes de Celje et de Groblje près de Domzale. Les communautés religieuses de femmes subirent le même sort.

"Pour ce qui est des persécutions des Slovènes, les fonctionnaires allemands s'en remirent le plus souvent aux jeunes membres des divisions SS. et SA. et à la Gestapo. Les bourreaux étaient parfois à peine âgés de vingt ans. Quant à l'attitude de ces organisations allemandes au cours des perquisitions, des arrestations et des saisies d'objets sacrés, elle fut ignoblement sacrilège.

"Un certain matin de mai, par exemple, l'Eglise paroissiale de Kranj fut témoin de ce qui suit : l'abbé catéchiste Zuzek, seul membre du clergé de Kranj à n'avoir pas encore été arrêté, était en train de célébrer la Messe. Au moment de la Consécration, un officier de la Gestapo pénétra dans l'église, sa casquette sur la tête et une cigarette aux lèvres. Il avança à travers la nef jusqu'à l'autel, en brandissant un revolver dirigé

vers le prêtre. Terrorisés, les fidèles se dispersèrent rapidement. Alors, comme mû par une puissance démoniaque, l'officier s'installa sur un banc et se mit à hurler des invectives au prêtre, tandis que celui-ci consommait les Saintes Espèces avec ferveur.

"La première victime des arrestations fut le Père Aloysius Zuzek, vénérable Jésuite de soixante-seize ans qui contracta une pneumonie sur le carreau de sa prison. 'Ils m'ont battu,' murmura-t-il au moment de mourir.

"A Begunje, près de Lesce, les Allemands parquèrent plus de cinq cents prisonniers slovènes dans un pénitencier de femmes. Cent cinq de ces prisonniers étaient des prêtres; les autres, de respectables personnes de toutes classes et professions. On contraignit les prêtres à nettoyer les latrines après les avoir vidées dans les champs et à exécuter d'autres besognes du même ordre. Le but des Allemands était d'humilier ces religieux, de les dégrader en présence de la foule et de tourner en ridicule leur vocation et leur sacerdoce.

"Malgré ses soixante-treize ans, le Père Anton Cestnik de Celje dut laver les marches des casernes de la ville...

"Avant d'envoyer le clergé du district de Ptuj à la frontière croate, le chef de la Gestapo déclara de façon hautaine à ces malheureux exilés :

'Vous êtes Slovènes, nous sommes Allemands. Nous vous haïssons et vous nous haïssez. Comme nous sommes venus ici avec la ferme intention d'y rester, il ne vous reste qu'à déguerpir. Si quelqu'un de vous entreprend jamais de revenir ici, on le mettra dans un camp de concentration d'où il est impossible d'échapper, ou bien on le fusillera. Ne dites pas de mal de nous. Nous sommes partout, et nous vous trouverons n'importe où.'

"A l'issue de ce discours, on entassa les prisonniers dans des camions pour les expédier en Croatie.

"Tous les prêtres furent conduits à l'auberge de Kratsky où on leur fit subir un examen physique qui dura de trois heures de l'après-midi à huit heures du soir. Chacun d'eux dut passer dans une petite pièce et se dévêtir complètement... On les ridiculisa sans pitié...

"D'après le mémorandum italien du 1er novembre, l'occupation allemande s'est étendue sur 145 des 277 paroisses du diocèse de Ljubljana, autrement dit, a pris le contrôle de plus de 205.000 âmes. Avant l'occupation, 245 prêtres du clergé et des ordres réguliers, y exerçaient leur ministère. A l'heure actuelle, il n'en reste pas un seul qui puisse le faire librement. Trois des curés qui ont été autorisés à conserver leur poste ont sim-

plement le droit d'enterrer les morts, de baptiser et de confesser, mais dans les limites de leur paroisse seulement, et à condition de ne pas prêcher et de ne pas enseigner le catéchisme dans les écoles. Le quatrième prêtre également laissé à son poste, n'est pas autorisé à pénétrer dans son église, et il lui faut une permission spéciale pour enterrer les morts. Quelques prêtres en retraite sont tolérés dans la région, avec interdiction absolue de dire la messe. Les autres membres du clergé ont été, soit condamnés à l'exil, soit arrêtés et expédiés dans différents camps de concentration en attendant d'être déportés en Croatie où ils sont abandonnés à la misère et au dénuement complet.

"Le diocèse de Maribor comprend 260 paroisses. Environ 430 prêtres du clergé diocésain et 109 du clergé régulier y exerçaient naguère leur ministère parmi une population de quelques 653.000 âmes. Environ 36 de ces prêtres touchent encore une pension, certains ont conservé leur poste, quelques-uns sont des nouveaux venus—tous les autres ont été exilés. Huit prêtres allemands, récemment installés dans le Diocèse, prêchent bien entendu en allemand, non sans avoir au préalable soumis leurs sermons à l'approbation de la Gestapo. La langue slovène a été bannie du confessionnal. Les prêtres ne doivent célébrer la messe que dans la paroisse qui leur a été assignée. En résumé, ces hommes ne sont guère

plus que des prisonniers surveillés par la Gestapo. Courageusement soutenu par le clergé, l'Evêque de Maribor, Monseigneur Ivan Tomazic (ancien élève de l'Université d'Innsbrück, 1903-1905) a fait face à la situation avec une énergie surhumaine. Comme on essayait de le persuader de quitter son Diocèse, il déclara qu'il ne se soumettrait 'qu'à la force matérielle.'"

SCANDINAVIE

Le 9 Avril 1940, les Allemands violèrent le Danemark et envahirent la Norvège. Etant donné que cette brochure est strictement consacrée aux persécutions dont l'Eglise Catholique est victime de la part de l'Allemagne, et que les pays scandinaves sont presque exclusivement protestants, nous nous bornerons à dire que la tyrannie antireligieuse exercée par le régime d'Hitler en Scandinavie va de pair avec les campagnes antireligieuses menées dans tous les autres pays où il a imposé sa volonté.

L'EUROPE OCCIDENTALE

Lorsque le 10 Mai 1940, les armées allemandes envahirent la Hollande, la Belgique et le Luxembourg, on apprit d'une source vaticane semi-officielle, que le "Saint-Siège était profondément impressionné de voir la guerre s'étendre à ces petites nations paisibles... et particulièrement peiné devant la violation de la neutralité de la

Belgique déjà victime d'un même crime en 1914."

Le lendemain, le Pape Pie XII envoyait un message personnel au souverain de chacun des trois pays.

Le message adressé au Roi Léopold de Belgique était ainsi conçu :

"Au moment où, en dépit de la volonté et du droit des peuples, les Belges voient leur territoire exposé, pour la seconde fois, aux cruautés de la guerre, Nous partageons leur angoisse avec la plus profonde émotion, et envoyons à Votre Majesté ainsi qu'à la nation toute entière l'assurance de Notre paternelle affection. Tout en priant le Dieu Tout Puissant de mettre fin à cette grande épreuve et de restaurer la liberté et l'indépendance complète de la Belgique, Nous envoyons à Votre Majesté ainsi qu'à Son peuple Notre bénédiction apostolique la plus fervente."

Le message adressé à la Reine Wilhelmine de Hollande était rédigé en ces termes :

"Ayant appris avec une grande émotion que les efforts de Votre Majesté en faveur de la paix n'ont pas réussi à empêcher Votre noble peuple de devenir la proie de la guerre, contrairement à sa volonté et à son droit, Nous demandons à Dieu, Juge suprême de la destinée des nations, que Sa Toute Puissance daigne hâter la restauration de la justice et de la liberté."

Et le message adressé à la Grande Duchesse Charlotte de Luxembourg disait :

"En ce triste moment, alors que, malgré son amour de la paix, le peuple du Luxembourg est accablé par la guerre et par ses tortures, Notre cœur se tourne vers lui. Et, tout en implorant sa Patronne céleste de lui venir en aide et de lui permettre de vivre en liberté, Nous envoyons Notre bienveillante bénédiction apostolique à Votre Altesse Royale et à ses fidèles sujets."

HOLLANDE

Le 2 Septembre 1940, Arthur Seyss-Inquart, Commissaire du Reich en Hollande, ordonna l'arrestation en masse de tous les prêtres et de tous les moines du culte catholique qui refusaient de soutenir le National Socialisme.

Le 27 Novembre, les Allemands envahirent la maison mère des Jésuites à La Haye en même temps que les bureaux de l'Evêque de Reermend. On a rapporté que le Père Kayser, directeur du Collège de Philosophie de Nymegen avait été interné.

A la fin de Janvier 1941, le *Essener National Zeitung*, journal d'Hermann Goering, répondit par des menaces à une Lettre Pastorale des évêques hollandais qui avait été publiée le 26 du même mois. "Nous sommes certains," déclara le *National Zeitung*, "que le parti d'Hitler est suffisamment fort pour administrer l'Eglise Catholique en Hollande."

La Hollande est soumise à un grand nombre de mesures répressives telles, par exemple, que celles-ci : Le dimanche, les troupes d'assaut défilent dans les rues pour empêcher les Catholiques de se rendre à la messe ; les différents mouvements de la Jeunesse Catholique ont été interdits depuis longtemps ; les prêtres sont arrêtés et les publications religieuses suspendues, dont le *De Maasbode* qui était le plus important quotidien catholique de la Hollande.

Le 28 Mars 1941, *l'Univers*, hebdomadaire catholique publié à Londres, rapporta que les quelques 4500 prêtres du corps enseignant étaient sur le point d'être expulsés de leurs postes. Les Allemands prirent à ce moment un décret ordonnant à tous les prêtres directeurs d'écoles catholiques de démissionner à la date du 1er mai 1941, afin de céder leur place à des hommes "au courant de la vie politique."

D'après *l'Essener National Zeitung*, l'Archevêque de Jongh fut mis à l'amende pour avoir refusé de proclamer que l'invasion Nazie en Russie était une "croisade religieuse contre le Bolchevisme."

En Août 1941, Seyss-Inquart installa un Hollandais Nazi à la tête de l'Union des Ouvriers Catholiques, acte qui fut sévèrement condamné dans une lettre pastorale, parce qu'il abolissait un "mouvement, comptant 200.000 membres, qui avait fait le plus grand bien dans le passé." Fina-

lement, l'Archevêque d'Utrecht demanda aux Catholiques de cesser de faire partie de l'Union.

En Juin 1941, *l'American Press Review* annonça que les Allemands avaient interdit le *Ons Noorden* sous prétexte que "les concepts de l'Eglise en ce qui concerne la manière d'aimer Dieu étaient ridicules."

BELGIQUE

Les injonctions réitérées du Cardinal Joseph Ernest van Roey, recommandant à son peuple de rester ferme en présence de l'adversité, permettent de saisir l'étendue des persécutions dont la Belgique est victime. Le monde extérieur n'a pas encore enregistré dans ce pays autant d'arrestations qu'en Pologne où le Cardinal Hlond a dressé le sinistre tableau que l'on sait. Néanmoins les cas connus sont suffisamment nombreux pour démontrer que les Catholiques belges sont aussi mal traités que les Catholiques de tous les autres pays conquis.

Avec sa grande loyauté et son courage habituels, le Cardinal van Roey a rédigé une réfutation complète des doctrines racistes nazies, ainsi qu'un document montrant l'impossibilité absolue pour les Catholiques de collaborer à l'oeuvre nazie. Nous reproduisons ci-dessous quelques lignes extraites du dialogue de Son Eminence sur ce dernier sujet :

Q. "Après tout, n'est-il pas vrai que l'Eglise peut s'adapter à n'importe quel régime?"

R. "Non. Elle ne pourra jamais s'adapter à des gouvernements qui la persécutent et qui oppriment les droits de la conscience individuelle. Au contraire, les Catholiques doivent collaborer avec ceux qui cherchent à s'opposer à l'instauration d'un tel régime. Toute collaboration avec ceux qui le favorisent nous est interdite!"

Q. "Mais le régime nazi n'est pas si néfaste. De légères restrictions nuiraient-elles vraiment à l'Eglise? En réalité, l'Eglise n'a-t-elle pas dépassé ses droits?"

R. "Non. L'action de l'Eglise n'est pas limitée aux services religieux et aux Saints Sacrifices. A part leur droit d'enseigner oralement, les Catholiques devraient pouvoir disposer librement du droit d'écrire, et particulièrement dans la presse, au même titre que les non-catholiques. Il est du devoir de l'Eglise de défendre la foi et la moralité chrétiennes contre une propagande hostile."

Q. "Les Catholiques ne se sont-ils pas résignés à accepter la défaite et la collaboration avec les Nazis?"

R. "Non. D'ailleurs la raison et le bon sens maintiendront notre confiance, car nous sommes convaincus que la Belgique nous sera restituée et qu'elle se relèvera."

Quiconque est au courant des efforts continuels faits par l'Eglise pour établir un "modus vivendi"

avec toutes les formes de gouvernements laïques quels qu'ils soient ne pourra sous-estimer l'importance des déclarations de principe du Primat de Belgique.

LUXEMBOURG

Le Gouvernement du Luxembourg a reçu de source autorisée une information suivant laquelle le clergé catholique est systématiquement persécuté dans le Grand Duché, par les autorités d'occupation.

Les Allemands accusent en effet les prêtres d'utiliser leur énorme influence sur la population — 95% catholique —, pour l'encourager à la résistance contre la germanisation du pays.

Les biens appartenant aux congrégations religieuses ont été confisqués. Les Pères Bénédictins de St. Maurice-de Clervaux ont été déportés à Bastogne, en Belgique, après un préavis d'une heure seulement. Le même traitement a été infligé à plusieurs communautés religieuses de Luxembourg-Ville.

Les membres d'une ligue patriotique dirigée par des religieux catholiques ont été emprisonnés sous l'inculpation d'avoir distribué des tracts exprimant leur foi en l'aide divine. D'autres membres de la hiérarchie catholique ont été arrêtés; parmi eux se trouvait Mgr. Origer, Camérier du Pape, qui fut déporté à la fin de septembre 1940. Son sort actuel est inconnu.

Pierre Krier, Ministre du Travail du Grand Duché a publié un Livre Blanc intitulé "Le Luxembourg sous l'Occupation Allemande" dans lequel sont relatés les faits suivants :

De nombreux prêtres, la plupart âgés, ont été arrêtés, puis déportés en Allemagne ou chassés en France. Quelques uns des collaborateurs principaux du quotidien catholique *Wart* sont en prison. Les Catholiques sont indistinctement exposés à des persécutions particulièrement violentes. Les monastères, les couvents et autres possessions de l'Eglise ont été confisqués.

Le monastère de Clerf a été l'objet d'une descente de police en pleine nuit. Les moines reçurent l'ordre de quitter les lieux dans l'heure même.

FRANCE

Le 26 Juillet 1940, le palais du Cardinal Suhard, Archevêque de Paris, fut perquisitionné par la Gestapo "afin de chercher les preuves de la collusion du défunt Cardinal Verdier avec les Juifs." Les Allemands refusèrent au Cardinal l'autorisation de communiquer avec qui que ce soit avant le 1er Août.

Le même jour, l'habitation du Cardinal Baudrillart, Recteur de l'Institut Catholique, était soumise à une fouille méthodique, ainsi que les bureaux de la Société de la propagation de la

Foi, et les foyers de plusieurs oeuvres s'intéressant à la jeunesse.

Le jour suivant, le Palais Episcopal de Lille était fouillé à son tour pendant cinq heures consécutives. Ces investigations simultanées montrent qu'il s'agit bien d'une action concertée et d'un plan établi à l'avance. Quand le Cardinal Liénart protesta contre le fait que le mandat de perquisition n'était pas signé, les soldats allemands lui répondirent : "Nous avons le droit et nous avons les armes."

Le 9 Septembre, l'Evêque de Quimper fut mis aux arrêts chez lui pour s'être ouvertement opposé au plan allemand d'instaurer la séparatisme en Bretagne.

Une radiodiffusion en langue allemande fut faite par le poste de radio du Vatican, pour protester contre les traitements infligés à l'Eglise, en Alsace-Lorraine. Le speaker fit remarquer que plus de 1.500.000 habitants de ces provinces sont Catholiques, puis il déclara que "le Parti National Socialiste cherche maintenant à faire pénétrer son idéologie dans cette région. "Les écoles ont déjà été orientées vers cette idéologie Nazie. Les écoles catholiques ont été dispersées, et les prêtres s'occupant de l'éducation ont été renvoyés des postes qu'ils occupaient. Les jeunesses Hitlériennes et la Ligue des Jeunes Filles Allemandes ont établi leur contrôle sur tout le territoire, et les enfants alsaciens et lorrains ont été en-

voyés en Allemagne pour y recevoir une formation idéologique."

La radio du Vatican accusa également les Allemands d'avoir isolé les Catholiques Alsaciens et de leur avoir même refusé tout contact avec les Catholiques d'Allemagne. Les collèges et les écoles de missionnaires ont été fermés.

L'Evêque de Strasbourg ne put obtenir l'autorisation de retourner de France non-occupée à son diocèse, et l'Evêque de Metz fut expulsé.

La Cathédrale de Strasbourg fut fermée aux services catholiques.

Le 11 Octobre, Mgr. Ballard, Archevêque de Besançon fut condamné à la prison "pour avoir cherché à soulever la population contre les Allemands," alors qu'en réalité il avait simplement essayé de faire envoyer des aliments à 25.000 prisonniers de guerre français.

Au même moment, le Vicaire Général Galan était condamné à neuf jours de prison pour avoir lu un message destiné à élever l'esprit de la population.

La radio du Vatican annonça le 18 Octobre que Josef Buerckel, Administrateur allemand de la Lorraine, venait de prononcer un discours qui laissait présager la fermeture des écoles catholiques (privées et confessionnelles) en France occupée.

Le diocèse catholique de Metz fut dissous le 12 Décembre "pour des raisons politiques," et par

ordre de Buerckel, Gauleiter de la province nouvellement fondée et appelée par les Allemands : "Westmark."

En Mars 1941, la radio du Vatican décrivit les Catholiques d'Alsace-Lorraine comme "subissant le feu d'une persécution cruelle." Les mesures d'oppression allemandes comprennent la fermeture des Ecoles catholiques, la suppression de l'installation des organisations des jeunesses hitlériennes, et la déportation de nombreux jeunes Alsaciens-Lorrains en Allemagne.

Les Allemands se servirent de la radio de Paris pour dénoncer le "cléricalisme réactionnaire" du gouvernement de Vichy. Les critiques les plus fortes visaient le système d'éducation des Jésuites, qui fut qualifié d'extrêmement dangereux pour la mentalité des jeunes Français."

Le 4 Avril, Radio-Vatican fit entendre de nouvelles accusations. Ce poste déclara "qu'en Alsace d'anciens professeurs catholiques s'étaient vus contraints d'enseigner selon les programmes nationaux-socialistes ; que les enfants âgés de plus de dix ans étaient forcés de faire partie des organisations de la Jeunesse Hitlérienne ; que les séminaires religieux avaient été fermés, toutes les organisations catholiques dissoutes, et tous les journaux catholiques supprimés en Alsace-Lorraine, et qu'à la fin du mois de décembre de l'année dernière, 20.000 personnes avaient été expulsées d'Alsace."

Le 2 Septembre, une dépêche de l'agence United Press déclara qu'en France de nombreux prêtres catholiques avaient été arrêtés ou emprisonnés, ou placés dans des camps de concentration. Dix-huit d'entre eux furent jetés en prison à Strasbourg pour avoir "fait des déclarations anti-allemandes," et soixante autres furent envoyés dans un camp de concentration de la région du Nord de la Moselle.

Lorsque la revue catholique *Esprit* attaqua le Maréchal Pétain pour ses lois anti-sémites, cette publication fut supprimée.

La Gestapo chassa des religieuses de leurs institutions, les envoyant de force en Allemagne. Un autre procédé typiquement allemand consiste à distribuer des cartes de rationnement le dimanche, à l'heure même de la célébration de la Messe.

Près de Drieuse, les Nazis fermèrent une église au moment même où un cortège funèbre se dirigeait vers elle ; en même temps, les autorités d'occupation annoncèrent que "désormais, les enterrements devraient se passer des services religieux." A Château-Salins, la Gestapo essaya d'empêcher la célébration des services religieux, en condamnant la porte de l'Eglise.

En d'autres villes, les Allemands firent preuve d'une grande ingéniosité, en cherchant à créer des passe-temps dominicaux, y compris des excursions matinales pour enfants, spécialement pour

empêcher les Catholiques d'assister à la messe. Ailleurs, les Allemands cherchèrent à soustraire les enfants à leurs obligations religieuses, en organisant, tous les dimanches, des représentations gratuites de cinéma de propagande.

ALLEMAGNE (1941-1942)

Le 26 Juin 1941, les Archevêques et Evêques d'Allemagne, assemblés à Fulda,—la forteresse de St. Boniface à Fulda—publièrent une Lettre Pastorale destinée à être lue du haut de toutes les chaires le 6 Juillet. C'est un document inspiré du plus grand courage et qui mérite une étude attentive. Les passages les plus marquants en sont reproduits ci-après :

Très chers Frères : Non seulement la guerre, mais aussi ceux des événements présents qui touchent au domaine de la religion, vous amènent à demander à vos Evêques des paroles d'éclaircissement et d'encouragement. En répondant à votre appel et à votre attente, nous remplissons un devoir supérieur : notre devoir pastoral.

Nous voulons que vous sachiez qu'en ces temps bouleversés, vos Evêques se trouvent à leurs postes ; qu'ils se sont levés d'un commun accord afin de défendre les intérêts de notre Sainte Religion et qu'ils conserveront cette attitude, faisant usage de tous les moyens permis et possibles. Maintes

fois, les Evêques ont fait connaître aux autorités compétentes leurs réclamations et leurs griefs justifiés. Soyez assurés, à nouveau, que les Evêques parlent franchement et ouvertement, conformément à leur devoir sacré de professeurs de la Foi et de défenseurs des droits de l'Eglise. Vos Evêques veulent vous aider, par la présente déclaration pastorale, à voir la situation réelle de l'Eglise à la lumière de votre foi, en vous donnant la possibilité d'en juger par vous-même. Nous voulons vous épargner un conflit spirituel menaçant qui pourrait rendre difficile l'accomplissement joyeux de votre devoir. Nous vous exhortons à faire tous vos efforts pour adopter une attitude calme et décidée, résultat d'une foi sincère et d'une forte confiance en Dieu.

Les événements dont nous vous parlons sont tous bien connus de vous, ils sont d'ailleurs l'objet des plus graves préoccupations, de votre part, comme de la nôtre. Il s'agit des restrictions et des limitations qui ont été imposées au libre exercice de notre foi et à notre vie ecclésiastique.

Notre Eglise est l'empire visible de Dieu, voulu par Dieu sur cette terre ; c'est par le baptême que l'homme accède à cet empire qui doit le mener et le mènera dans une complète indépendance, vers une destination surnaturelle. L'Eglise tient donc de Dieu le droit et le devoir de donner à la jeunesse l'instruction religieuse et l'éducation morale, et ce, depuis l'enfance ; de même l'Eglise tient de

Dieu le droit de prêcher librement la Parole du Christ, et ce, dans les limites que l'Eglise estime nécessaires.

L'Eglise a droit à la liberté de ses Services ; elle a le droit d'établir un calendrier des fêtes religieuses, conformément aux besoins religieux des fidèles.

L'Eglise est et sera la gardienne des lois morales édictées par Dieu, et l'Eglise ne se conformera jamais à ce que Dieu a interdit. En agissant ainsi, l'Eglise sauve, pour ses fidèles, les solides fondations de la puissance morale et de l'ordre social. Il faut être particulièrement reconnaissant aux ordres religieux et aux associations religieuses d'avoir accompli cette tâche et d'avoir pris soin du bien-être des hommes. Ces ordres et associations ont toujours possédé, à un degré très élevé, l'amour et l'estime des masses catholiques. Or, dans tous ces domaines, l'Eglise s'est heurtée, depuis quelques années et en particulier depuis ces derniers mois, à des obstacles très sérieux....

Très chers Frères : Il est incontestable qu'à l'heure actuelle, il existe—que ce soit par suite de circonstances exceptionnelles, ou sans aucune raison—une restriction très sérieuse à la pratique de notre sainte religion. Mais ce fait ne doit ni nous décourager, ni nous rendre négligents. Toute période de souffrances est à la fois une épreuve et une confirmation de notre fidélité religieuse. Nous

désirons préciser ici certains devoirs qui s'imposent à nous à l'époque actuelle.

Il n'existe plus de revues dominicales, plus de ces bulletins diocésains qui, jusqu'à présent, avaient prêché la foi et renforcé la puissance morale de la famille. Aussi longtemps que leur publication demeurera suspendue, les parents devront s'efforcer de remplacer par une présence assidue à l'Eglise et par un appui inflexible donné à l'oeuvre pastorale au sein de leur foyer, tout ce qui leur manquera, à eux et à leurs enfants, du fait de la suppression des instructions religieuses imprimées. Maintenant plus que jamais, c'est le devoir des parents de s'occuper des livres qui tombent entre les mains de leurs enfants et de se procurer au moins quelques bons livres, pour la bibliothèque familiale, de façon que toute la famille les lise en commun.

C'est avec une peine profonde que Nous avons appris l'abolition des écoles enfantines catholiques, dans d'importantes régions du Reich, en dépit des protestations élevées par les évêques. Ces écoles enfantines étaient considérées et appréciées par les Catholiques comme un complément à l'éducation religieuse. On nous a déjà enlevé les Ecoles Catholiques. L'enseignement religieux dans les écoles a été soit réduit soit complètement abandonné. Or, c'est un devoir qui incombe strictement aux parents, que de devenir les instructeurs religieux de leurs enfants. Nos

prêtres seront heureux de vous donner des directives, pour vous permettre de remplir ce premier —et le plus beau—des devoirs qui incombent aux parents. Il ne dépend que de vous, de suivre consciencieusement leurs conseils. Plus il devient difficile d'assister régulièrement aux services religieux, plus la maison de chaque famille chrétienne devient une petite Maison de Dieu. Dans la sainteté d'une famille chrétienne, chacun devra prendre l'habitude de se recueillir aussi souvent que possible devant le Crucifix, pour offrir à Dieu une prière commune et évoquer les angoisses de l'Eglise, du peuple et des autorités tant ecclésiastiques que temporelles. Priez aussi pour vos morts bien-aimés, priez pour les malades ; priez pour les époux, les pères et les fils qui se trouvent sur les champs de bataille. La foi et la vertu de vos enfants devront être l'objet de vos ferventes prières—en particulier si les circonstances vous ont séparés d'eux et s'ils ne peuvent bénéficier ni de services, ni de soins religieux. S'ils sont loin de vous, vous ne devez pas seulement leur rappeler dans vos lettres leur devoir envers Dieu, mais vos prières pour eux devront être comme les Anges du Seigneur : elles devront les guider.

Très chers Frères : Nous, Evêques, réunis près du Tombeau de Saint Boniface qui consacra sa vie à mener le peuple allemand vers Notre Maître et Sauveur, Jésus Christ, et qui mourut de la mort glorieuse du martyr, en accomplissant sa

tâche,—sommes encore plus profondément peïnés par l'existence de ces puissances qui travaillent à la dissolution de l'union bénie entre le Christ et le peuple allemand, que par les incidents que nous venons d'évoquer. L'existence même du Christianisme en Allemagne se trouve en jeu. Tout récemment des centaines de milliers d'exemplaires d'un livre ont été distribués en Allemagne, et cet ouvrage contient l'affirmation que les Allemands doivent choisir entre le Christ et le peuple allemand.

Nous autres, Catholiques allemands, refusons avec une ardente indignation de faire un tel choix. Nous aimons notre peuple allemand, et nous le servons,—prêts, en cas de besoin, à lui sacrifier nos vies,—mais en même temps, nous vivons et mourons pour Jésus Christ, et nous voulons rester en union avec le Christ maintenant et dans l'éternité. Nous sommes convaincus que la meilleure façon pour nous de servir le peuple allemand est de préserver, pour lui, le Christ et Son Evangile. Ce serait un terrible appauvrissement pour notre peuple, si nous renoncions à ces principes chrétiens qui, depuis plus de mille ans, ont été les fondations de sa culture spirituelle et morale. C'est en partant de la foi chrétienne que s'est développée, chez notre peuple, cette noble conception de la personnalité humaine qui demande à l'individu de s'incorporer dans l'ordre de la société humaine et d'être prêt au sacrifice, mais

qui d'autre part met chaque individu en face des droits et devoirs édictés par Dieu. La volonté de Dieu est que ces droits et devoirs soient respectés par toutes les créatures vivantes. Si nous voulons que le Christianisme demeure au sein de notre peuple, nous devons nous dresser et combattre pour la personnalité et la dignité de l'homme.

Avant toutes choses, nous devons demeurer fidèles à Jésus-Christ, car il est le Fils de Dieu, venu dans ce monde "afin que les brebis aient la vie et qu'elles soient dans l'abondance" (Jean, x, 10); "car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés" (Actes, iv, 12). A la requête d'abandonner le Christ, nous répondons comme Saint Pierre: "Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle. Et nous avons cru, et nous avons connu que tu es le Christ, le Saint de Dieu." (Jean, vi, 68-69.)

Et puisque nous sommes fidèles au Christ, rien ne peut nous séparer de Sa Sainte Eglise qu'il a érigée sur le roc du Pontificat. Un amour filial nous unit au Représentant du Christ sur cette terre, notre Saint-Père.

En Mars 1941, le Vatican fit radio-diffuser le communiqué suivant: "La situation de l'Eglise en Allemagne est des plus pathétiques. Si un jeune homme se sent une vocation religieuse et s'il veut entrer dans les Ordres, il lui faut renoncer à ses aspirations. Chaque jour, on ferme de

nouveaux couvents et de nouveaux monastères. Le maintien et le développement de la pensée chrétienne sont rendus très difficiles. En fait de presse catholique—presse autrefois si puissante—il ne reste en circulation que quelques bulletins paroissiaux. La vie religieuse est sur le point d'être supplantée par une religion nationale uniquement basée sur la volonté du "Führer."

Au mois d'avril, le Vatican reproduit le passage suivant d'une lettre pastorale de Mgr. Gruber, Archevêque de Fribourg-en-Brisgau :

"On continue à boycotter et à exclure tout Chrétien convaincu. Le nouvel enseignement est une insulte à Dieu et à la religion." Et, au cours d'une émission ultérieure, la radio du Vatican déclara que les Allemands rejetaient le Catholicisme en tant que "mythe ne convenant qu'aux peuples méditerranéens."

En Juillet 1941, Mgr. von Galen, Evêque bien connu pour son esprit de résistance à la persécution Nazie, écrivit dans une lettre adressée au Reichminister Lammers : "La police secrète continue à saisir la propriété d'Allemands et d'Allemandes très respectables, sous le seul prétexte que ceux-ci appartiennent à des Ordres Catholiques."

Le 21 Octobre, le *Catholic Newscable* cita un éditorial du *Tablet* de Londres, où l'on pouvait lire :

"A l'intérieur du Reich, les chefs de l'Eglise sont sans illusion sur la nature anti-chrétienne du mouvement Nazi. Les évêques allemands ont fait preuve dans les circonstances d'une force d'âme à laquelle nous rendons hommage."

Une lettre d'un évêque bavarois fut citée dans le journal *Ostschweiz* : "Une vague d'indignation," écrivait ce prélat, "s'est emparée de la Bavière depuis qu'on a interdit les prières et supprimé les crucifix dans toutes les écoles. Les enfants des soldats allemands n'ont pas le droit de prier pour leur père."

MGR. VON GALEN RÉSISTE AUX ENNEMIS DE LA CHRÉTIENTÉ

L'adversaire le plus acharné du programme anti-chrétien des Nazis est l'Evêque de Munster, Clément Auguste, comte Von Galen, homme rude et intrépide, vénééré dans toute la Westphalie, qui est son pays natal, et hautement respecté par l'Allemagne toute entière.

Il y a quelques mois, la renommée de l'Evêque Von Galen se répandit dans le monde entier, lorsqu'en dépit de la censure allemande, on finit par apprendre à l'étranger qu'il avait prononcé, l'été dernier, trois sermons d'un courage étonnant, pour dénoncer les principes nazis.

Le premier sermon fut prononcé quelques jours

après un violent bombardement de Munster par la R.A.F. A la suite des attaques de l'Evêque, tous les Ordres catholiques de la province de Westphalie, furent, paraît-il, dissous et de nombreuses personnalités catholiques furent emprisonnées.

L'Evêque réagit en dénonçant de nouveau les Nazis. La ville, déclara-t-il a souffert de "nos adversaires dans la guerre," mais aussi d'un "ennemi intérieur" qui "est extrêmement dangereux au point de vue spirituel." "Aucun citoyen allemand," ajouta-t-il, "ne jouit plus de la sécurité, et la justice est devenue une chose du passé."

Une semaine plus tard, l'Evêque montait en chaire pour dénoncer les injustices commises dans le pays qui, dit-il, "criaient au ciel vengeance et réparation." "Il n'y a plus aucune loi en Allemagne," déclara-t-il. Il croyait néanmoins que la résistance était comme une forte enclume et qu'à la longue, tous les marteaux se briseraient si seulement l'enclume était assez résistante.

En termes clairs et explicites, l'Evêque Von Galen condamna également les assassinats des infirmes et des fous, ainsi que les doctrines raciales des Nazis.

"Dans le diocèse," déclara l'Evêque, "un nombre considérable de personnes ont été subitement enlevées des asiles, et leurs parents ont été informés peu après que ces malades étaient décédés des suites d'une pneumonie." Il dit aussi que tout

le monde savait que ces malheureux avaient été assassinés. Les paroles de l'Evêque Von Galen furent chaudement appuyées aussi bien par l'Archevêque de Worms que par le Cardinal Michael Faulhaber, Archevêque de Munich.

"Des gens parlent du 'sang et du sol,'" continua l'Evêque Von Galen. "Si ces paroles possèdent un sens quelconque, j'aurais le droit, plus que quiconque, d'invoquer cette doctrine, car mes ancêtres sont établis dans ce pays depuis plus de cinq siècles. Ici, dans ce pays de Rhénanie, nous sommes sur notre propre sol, et nous n'avons aucun besoin de prophètes venus de l'étranger."

L'Evêque faisait allusion au porte-étendard de toutes les forces anti-chrétiennes, Alfred Rosenberg, né en Russie.

Le 8 Novembre 1938, Mgr. Von Galen sortait d'une Eglise de Westphalie où il venait d'administrer la Communion. Il passait parmi la foule, bénissant les fidèles sur son passage. Un inspecteur de police, accompagné d'une vingtaine d'hommes, donna l'ordre à l'Evêque de s'arrêter immédiatement. L'Evêque, dont les habits d'apparat rehaussaient encore la stature impressionnante, s'arrêta un instant. Avec beaucoup de calme, il déclara au fonctionnaire de police que jamais auparavant son droit de donner la bénédiction aux fidèles ne lui avait été dénié dans les limites de son diocèse, et qu'il avait l'intention de continuer à la donner.

"Je vous le défends," cria l'inspecteur.

L'Evêque regarda la foule et poursuivit tranquillement son chemin, continuant à donner sa bénédiction. L'inspecteur et ses vingt agents regardèrent également la foule, et décidèrent qu'il était plus sage de ne pas insister.

Depuis 1934, date à laquelle Mgr. Von Galen et d'autres Evêques avaient dénoncé le néo-paganisme nazi, l'Evêque de Munster n'a pas cessé d'exprimer son opinion avec la plus absolue franchise, ne souffrant aucun compromis.

Chaque fois qu'Hitler a violé le Concordat, — et il l'a fait assez souvent ! —, Mgr. Von Galen n'a pas manqué de lui adresser une lettre ou un télégramme de protestation. Bien souvent, il est allé voir en personne des Ministres haut-placés pour dénoncer les persécutions anti-religieuses. Il a traité le tout-puissant Himmler et sa Gestapo de "tyrans" et "d'assassins."

Dès 1936, il manifesta son union avec le peuple en prenant la défense de la religion et de la liberté individuelle. Au mois de Juillet de cette année, une grande procession devait parcourir Munster, conformément à une coutume vieille de cinq cent cinquante ans, pour commémorer le sauvetage de Munster du feu et de la peste.

Pour la première fois depuis des siècles, la police chercha à empêcher la procession, en dressant un barrage de cordes et d'agents autour de la partie de la Place de la Cathédrale par laquelle

devait passer le cortège. Ce fut ce jour-là que l'Evêque Von Galen monta en chaire, pour déclarer d'une voix émue qui lui valut les applaudissements des fidèles : "Si quelqu'un s' imagine que la force physique, des cordes ou des mesures de police vont me séparer de vous, ou vous séparer de moi, il se trompe lourdement."

Ses amis se rappellent aussi de la réplique spirituelle qu'il fit à un Nazi, en uniforme, qui assistait dans la Cathédrale, au sermon de l'Evêque contre l'immixtion de l'Etat dans les questions de famille, de jeunesse et d'éducation. En plein milieu du sermon, l'Evêque fut interrompu par le Nazi qui s'écria : "De quel droit un clerc non-marié, voué au célibat, parle-t-il des problèmes de la jeunesse et du mariage ?"

La réponse de l'Evêque partit comme un éclair, appuyée d'un grand coup de poing sur son pupitre : "Je ne tolérerai jamais dans cette Cathédrale la moindre réflexion dirigée contre notre Fuehrer bien-aimé !"

L'Evêque de Munster appartient à la même famille que Christophe Von Galen qui fut, lui aussi, Evêque de Munster en 1650, et qui contribua puissamment à la restauration de la paix et de la prospérité dans la région, après la Guerre de Trente Ans. La famille compte d'ailleurs parmi ses membres de nombreux autres Evêques. C'est Ferdinand Von Galen qui en 1877 proposa

la première mesure de législation sociale qui ait été adoptée par le Reichstag allemand.

L'Evêque est lui-même le fils d'un des Chefs du Parti Allemand du Centre Catholique. Né à Dinklage (Oldenbourg), le 16 Mars 1878, il entra dans les ordres en 1904. Il travailla à Berlin, et devint Président du Cercle Ouvrier avant d'être sacré Evêque, à la date du 8 Octobre 1933, par feu le Cardinal Schulte, le premier Cardinal allemand qui ait clairement reconnu et compris les dangers de l'Hitlérisme.

Un rapport reçu de Munster signale qu'au mois de Novembre dernier, le régiment de la ville, au complet, se mit en marche vers le siège du Gauleiter nazi, après que le bruit se fut répandu que Mgr. Von Galen avait reçu l'interdiction de prêcher. Le régiment demanda que cette interdiction soit levée. Un certain nombre de jeunes gens, qui s'étaient constitués les gardes de corps volontaires de l'Evêque, attaquèrent un agent de la Gestapo qui avait pour mission de surveiller le Palais de l'Evêché.

Ce fut également en automne 1941 que Mgr. Von Galen écrivit aux chefs nazis une lettre dont nous reproduisons ci-dessous un passage caractéristique :

"Etant donné l'absence d'intervention de la part des autorités responsables de la protection de l'ordre public et légal, je me

considère — en ma qualité d'évêque — responsable de deux millions de Catholiques allemands. Peu m'importent les conséquences personnelles que j'aurai à subir du fait de ma décision : je crois de mon devoir d'élever la voix pour accuser l'ennemi intérieur qui ruine le peuple et la patrie, et pour mettre en garde le Gouvernement, en l'adjurant de quitter un sentier qui aboutit inévitablement à la destruction."

Il n'est donc nullement surprenant qu'aux dernières nouvelles, Mgr. Von Galen se trouve actuellement en état d'arrestation. Quelle autre solution pouvait-il y avoir, en Allemagne, pour un homme de son courage et de sa trempe ?

En Octobre 1941, Alfred Rosenberg, le prophète officiel de la croisade anti-chrétienne du National-Socialisme, publia le projet de la religion d'Etat de la Nouvelle Allemagne, sous forme d'un programme conçu en trente points. Ce document présente un tel intérêt que nous le reproduisons in-extenso.

L'EGLISE NATIONALE DU REICH

1^o L'Eglise Nationale du Reich (*Nationale Reichskirche*) demande résolument d'exercer, seule, tous droits et pouvoirs sur toutes les Eglises se trouvant à l'intérieur des frontières du

Reich ; elle les déclare Eglises Nationales du Reich.

2° Le peuple allemand ne sera pas au service de l'Eglise Nationale du Reich, mais celle-ci ne servira qu'une seule doctrine : la doctrine de la Race et du Peuple.

3° Les activités de l'Eglise Nationale du Reich sont limitées aux frontières territoriales du Reich et à ses "colonies."

4° L'Eglise Nationale du Reich ne force aucun Allemand à en faire partie, mais "l'Eglise Nationale du Reich est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir, pour prendre possession de toutes les âmes allemandes, jusqu'à la dernière." Par ailleurs, l'Eglise Nationale du Reich ne tolérera aucune autre Eglise, aucune organisation, ni aucun club d'un caractère religieux quelconque, et en particulier ceux ou celles ayant une direction ou des relations internationales.

5° L'Eglise Nationale du Reich est inébranlablement résolue à supprimer, par tous les moyens possibles, la foi chrétienne qui "quoiqu'étrangère à notre nature et à notre caractère a été importée en Allemagne en l'an 800, qui est une date tragique."

6° Aucun changement fondamental ne

sera entrepris dans les édifices des Eglises actuellement existantes, car "elles constituent une propriété du peuple allemand et de la culture allemande, et font partie de l'évolution et du développement historique de notre peuple. Elles doivent être considérées et conservées comme propriété du peuple allemand."

7° L'Eglise Nationale du Reich n'aura ni scribes (Schriftgelehrte), ni pasteurs, ni chapelains, ni clergé et seuls les orateurs nationaux du Reich auront droit à la parole.

8° Les cérémonies de l'Eglise Nationale du Reich n'auront lieu que les samedis soir, avec des illuminations joyeuses.

9° Au sein de l'Eglise Nationale du Reich, les hommes, femmes, garçons et filles allemandes devront tous se vouer à la conception nazie de Dieu.

10° L'Eglise Nationale du Reich doit prendre à l'égard de l'Etat une position subordonnée de serviteur obéissant. Sur cette base, l'Eglise Nationale du Reich demande le transfert immédiat à l'Etat de tous les biens et propriétés de toutes les Eglises et Confessions. Elle interdit également aux Eglises futures de prendre possession de la moindre parcelle de terre allemande, ainsi que d'en recevoir

la donation. Car "ce n'est pas l'Eglise qui doit conquérir et cultiver la terre et le sol, mais l'Etat allemand et le peuple allemand."

11° Les orateurs de l'Eglise Nationale du Reich ne seront jamais désignés parmi "ceux qui, aujourd'hui, insistent avec perfidie et astuce sur la nécessité absolue de maintenir les enseignements du Christ en Allemagne ; car ils font ces mensonges non seulement à eux-mêmes, mais au peuple allemand, uniquement pour conserver leurs postes et leur gagne-pain."

12° Les orateurs de l'Eglise Nationale du Reich seront fonctionnaires d'Etat, placés sous le régime de la loi sur les fonctionnaires.

13° L'Eglise Nationale du Reich demande l'arrêt immédiat de l'impression et de la diffusion de la Bible en Allemagne, ainsi que l'interdiction de la publication de journaux religieux, et de tous livres, écrits et conférences ayant un caractère ecclésiastique.

14° L'Eglise Nationale du Reich s'opposera avec un caractère inflexible à toute importation en Allemagne de Bibles ou de littérature chrétienne.

15° L'Eglise Nationale du Reich déclare que désormais "le plus grand docu-

ment et le plus grand livre de notre peuple sera *Mein Kampf* de notre Fuehrer. L'Eglise Nationale du Reich a conscience du fait que ce livre contient non seulement la plus grande, mais, plus encore, la plus pure et la plus sincère des règles de morale pour la vie présente et future de notre peuple."

16° L'Eglise Nationale du Reich consacrera toutes ses forces et toute son énergie à populariser *Mein Kampf* et à faire en sorte que tout Allemand trouve dans ce livre la règle de conduite de sa vie."

17° L'Eglise Nationale du Reich demande qu'à l'avenir le nombre des pages et le contenu de ce livre, sous quelque forme qu'il apparaisse, correspondent à la présente édition populaire.

18° L'Eglise Nationale du Reich enlèvera de tous les autels le Crucifix, la Bible et toutes les images et peintures religieuses.

19° Sur les autels de l'Eglise Nationale du Reich, on placera "notre livre le plus sacré, *Mein Kampf*, et à sa gauche, une épée qui consacrera le peuple allemand à ce même symbole de Dieu."

20° Les orateurs de l'Eglise Nationale du Reich devront commenter le livre

pendant les cérémonies de l'Eglise Nationale du Reich. Ils le feront en accord avec leur conscience et leurs capacités.

21° L'Eglise Nationale du Reich ne reconnaît pas la rémission des péchés. L'Eglise Nationale du Reich représente et défend le point de vue selon lequel le péché est inexorablement vengé par le fer et par les lois inéluctables de la nature.

22° L'Eglise Nationale du Reich s'élève contre le baptême des enfants allemands, qu'il s'agisse de baptême par l'eau ou du rite du Saint-Esprit.

23° Les parents d'un enfant allemand nouveau-né doivent se présenter devant l'autel, uniquement pour répéter le serment allemand ainsi conçu :

Pour l'homme : Je prête devant Dieu le serment sacré que moi, le père de cet enfant, et ma femme, sommes probablement d'origine aryenne. En tant que père, je jure d'élever l'enfant pour le peuple allemand et dans un esprit allemand."

Pour la femme : "Je prête devant Dieu le serment sacré que j'ai donné cet enfant à mon mari, que mon mari, le père de cet enfant, et moi, sa mère, sommes probablement d'origine aryenne. En tant que

mère, je jure d'élever cet enfant pour le peuple allemand et dans un esprit allemand." Ce n'est que sur la base de ce serment allemand qu'un diplôme de citoyenneté sera remis à ce nouvel Allemand.

24° L'Eglise Nationale du Reich supprime les retraites de confirmation, la communion et les retraites de communion. L'éducation sera donnée par la famille, l'école, les Jeunesse allemandes ("Jungvolk") et la Ligue des Jeunes hitlériennes pour jeunes filles allemandes.

25° Pour rendre plus solennelles les remises de diplômes, l'Eglise Nationale du Reich est placée à la disposition des différentes organisations des Jeunes, tous les ans, le vendredi précédant Pâques, qui sera fête légale de la jeunesse.

26° Le mariage des femmes et hommes allemands devra avoir lieu avec une répétition du serment de fidélité, la main droite placée sur l'épée. L'Eglise Nationale du Reich ne reconnaît aucun acte conclu dans la position humiliante qu'est l'agenouillement.

27° L'Eglise Nationale du Reich décide que le "Jour de la Famille Allemande" sera célébré dix jours avant la Pentecôte.

28° L'Eglise Nationale du Reich décide de supprimer les pénitences habituelles du Jour des Prières ; elle demande qu'elles soient transférées au jour anniversaire de l'établissement de l'Eglise Nationale du Reich.

29° L'Eglise Nationale du Reich ne tolérera l'existence d'aucun symbole religieux.

30° Dès le jour de sa fondation, l'Eglise Nationale du Reich fera enlever de toutes les Eglises, Cathédrales et Chapelles, se trouvant à l'intérieur des frontières du Reich et de ses colonies, la Croix du Christ qui sera remplacée par la Croix Gammée, "seul symbole invincible de l'Allemagne."

LA LETTRE PASTORALE DU 22 MARS 1942

Le 22 Mars 1942, les Evêques catholiques d'Allemagne se sentirent obligés, une fois de plus, de publier une lettre pastorale.

Ce document qui vient s'ajouter aux fameuses lettres pastorales de Fulda des années précédentes, déclare avec beaucoup de clarté et de franchise que les garanties données par Hitler dans le texte du Concordat, ont été systématiquement violées. Cette lettre pastorale trace un tableau de la situation actuelle de l'Eglise Catholique en

Allemagne, et c'est pour cette raison que nous la publions in-extenso.

Très chers frères :

Depuis des années, la guerre fait rage dans notre patrie, contre le Christianisme et l'Eglise. Jamais, cependant, elle n'avait été conduite avec autant d'archarnement. Bien des fois, les Evêques allemands ont demandé au Gouvernement du Reich d'arrêter cette lutte fatale ; mais, malheureusement, tous nos appels, tous nos efforts sont restés vains.

Même en temps de guerre, alors que la solidarité devrait être un réflexe naturel, la lutte continue ; bien plus, elle s'intensifie, devient plus aigüe, plus acharnée, et pèse sur le peuple allemand comme un cauchemar effrayant. Au dernier recensement, quatre-vingt-quinze pour cent de la population allemande—et même quatre-vingt-dix-huit pour cent, en Bavière—ont déclaré être Chrétiens.

Les Evêques allemands ont donc considéré que leur devoir à l'égard de l'Eglise et du peuple allemand consistait à mettre fin à cette guerre intestine, par la rédaction d'une déclaration publique et l'établissement d'un ordre véritable. Comme nous savons que les fidèles s'attendent à ce que leurs Evêques, fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger la foi et les consciences, pour rétablir la paix religieuse et ecclésiastique, et pour libérer les âmes d'une pression terrible,—Nous

Nous sommes estimés dans l'obligation de publier les points les plus importants de Notre mémoire (adressé au Gouvernement allemand).

Par le Concordat du 20 Juillet 1933, le Gouvernement du Reich a accordé à l'Eglise Catholique la protection de l'Etat, pour le libre exercice de ses fonctions. En fait, ces garanties n'ont pas été tenues. La protection de l'Etat a été refusée au Christianisme et à l'Eglise Catholique qui ont été combattus et humiliés par des mesures et des organismes dépendant du parti et de l'Etat.

1^o "La liberté de la foi et du culte catholique" a été solennellement promise et garantie. En fait, on a souvent fait pression sur tous ceux qui occupent des postes dans les administrations de l'Etat ou dans le Parti, pour les forcer à dissimuler ou à renier leur religion catholique, ou pour les obliger à abandonner l'Eglise. De nombreuses lois et ordonnances ont apporté de telles restrictions à l'exercice ouvert de la religion catholique que celle-ci a presque entièrement disparu de la vie publique. Il semble que le Signe du Christ, qui avait été glorieusement sorti des catacombes, en l'an 312, va être de nouveau forcé de s'y réfugier.

Même à l'intérieur des Maisons de Dieu, le culte est souvent soumis à des restrictions et à des oppressions. Un assez grand nombre de lieux de prière, spécialement dans l'"Ostmark" qui

comprend les territoires nouvellement conquis, et aussi dans les anciennes frontières du Reich, ont été fermés par force et souvent utilisés pour des buts profanes. Il a été interdit de tenir des services religieux dans des locaux loués, et ce, malgré les nécessités urgentes. L'achat de terrains pour la construction de nouvelles églises a été rendu impossible.

De temps en temps, l'instruction religieuse des enfants et adolescents a été interdite, même dans des locaux appartenant aux églises. Souvent, des punitions ont été imposées pour la même raison. De nouvelles lois sont venues imposer de sévères restrictions aux soins religieux dans les hôpitaux.

2^o Les parents catholiques et l'Eglise catholique ont le droit naturel et accordé par Dieu de donner à leurs enfants une éducation religieuse conforme aux principes de la religion chrétienne et des lois morales, conforme aussi à leurs propres consciences. Les concordats ont d'ailleurs explicitement garanti l'influence des églises chrétiennes sur l'école et l'éducation.

En réalité, cependant, les droits des parents et de l'Eglise ont été de plus en plus restreints et ont finalement perdu toute efficacité. Dans les organisations des Jeunesses d'Etat, dans les auberges de la jeunesse et dans les camps de travail, souvent même dans les écoles et les centres d'hébergement pour enfants évacués, la jeunesse a été influencée d'une façon anti-chré-

tienne. On est même allé jusqu'à empêcher les jeunes gens d'assister aux services et cérémonies religieuses. Dans les nouvelles institutions d'Etat (telles que les écoles normales d'instituteurs, les foyers d'éducation politique etc.), toute influence chrétienne et religieuse est devenue totalement impossible.

3^o L'Eglise catholique et ses prêtres ont le droit et le devoir de prêcher et de défendre, librement et sans restriction, par la parole et par écrit, la foi et la doctrine de la religion chrétienne. Les accords ont garanti au clergé la protection de l'Etat pour l'exécution de ses devoirs.

En réalité, les prêtres catholiques sont soumis à une surveillance constante et pleine de soupçon ; on les surveille dans l'exécution de leurs devoirs d'éducateurs et de pasteurs ; des prêtres ont été chassés de leurs diocèses et habitations, sans aucune preuve de culpabilité quelconque ; d'autres ont été privés de leur liberté et punis pour avoir fidèlement et scrupuleusement rempli leurs devoirs pastoraux.

Il est inadmissible que des ecclésiastiques soient frappés d'expulsion ou d'internement dans un camp de concentration, en l'absence de toute procédure judiciaire et de tout contact avec le clergé, lorsqu'une consultation de l'autorité épiscopale pourrait avoir pour résultat l'éclaircissement de malentendus et préviendrait bien des erreurs.

La célébration de cérémonies et services religieux a été rendue presque impossible ; la presse religieuse a été presque entièrement détruite ; la réimpression d'ouvrages religieux, de catéchismes, de Bibles pour les écoles et de livres diocésains de prières, n'est pas autorisée, alors que les écrits anti-chrétiens peuvent être imprimés et distribués de façon massive.

4^o Les accords ont stipulé et garanti : "L'Etat ne soumettra les Ordres et associations religieuses à aucune restriction spécifique, dans l'exercice de leur oeuvre pastorale, éducative, médicale et sociale, dans la conduite de leurs affaires et dans l'administration de leurs propriétés."

En fait, les Ordres catholiques ont été presque entièrement expulsés des écoles, et ont subi des restrictions toujours croissantes dans tous les autres domaines de leurs activités. Une grande partie de leur propriété et de leurs institutions leur a été enlevée, et beaucoup de ces ordres sont condamnés à disparaître du fait de la loi interdisant aux hommes physiquement bien portants de travailler pour eux. En conséquence, le peuple allemand sera privé, à l'avenir, des services pastoraux des religieux de ces ordres et du travail plein de sacrifice des religieuses.

5^o Il a été stipulé et garanti : "Dans les limites de la loi, le clergé seul a le droit de construire, de diriger et d'administrer les séminaires, ainsi que ses cuisines populaires."

En fait, non seulement les réfectoires pour étudiants ont été en grande partie détruits ou enlevés à la gestion des autorités ecclésiastiques, mais même les séminaires ont été confisqués et privés de leur statut ecclésiastique. Ces mesures servent les buts de ceux qui désirent priver le clergé catholique de la possibilité de former des successeurs.

Nous insistons sur le fait que Nous ne Nous bornons pas à défendre devant les autorités les droits religieux et ecclésiastiques, mais que Nous prenons également la défense des droits humains accordés par Dieu à l'humanité toute entière. Le respect et la préservation de ces droits intéressent tout être humain vraiment honnête. Toute la civilisation occidentale s'écroulerait, si elle était privée de ces droits.

1^o La Loi Naturelle confère à tout homme le droit à la liberté personnelle, dans les limites tracées par l'obéissance due à Dieu, la considération due à ses concitoyens, le bien commun et les justes lois des autorités civiles.

Nous, Evêques allemands, protestons contre toute atteinte à la liberté individuelle. Nous demandons que toutes les sentences soient accompagnées de preuves légales et que soient relâchés, tous ceux de nos compatriotes qui ont été privés de leur liberté sans qu'il ait pu être prouvé à leur encontre un acte passible d'emprisonnement.

La Loi Naturelle confère à tout homme le droit à la vie et aux biens essentiels pour vivre. Le Dieu vivant, le créateur de toute vie, est seul maître de la vie et de la mort.

Les Allemands chrétiens ont appris avec une profonde horreur que, par ordre des autorités officielles, de nombreuses personnes frappées de débilité mentale, qui avaient été confiées aux asiles et autres institutions, ont été supprimées sous prétexte qu'elles étaient des "citoyens improductifs." A l'heure actuelle une campagne de grande envergure se déroule en faveur de l'assassinat des incurables ; un film, recommandé par les autorités, préconise cette action, en essayant de calmer la conscience par des appels aux sentiments de pitié.

Nous, Evêques allemands, ne cesserons pas de protester contre la tuerie de personnes innocentes. Aucune vie ne sera en sûreté si le commandement : "Tu ne tueras point" n'est pas observé.

3^o La Loi Naturelle confère à tout homme le droit de possession et d'usage de sa propriété légalement acquise, et le droit à la protection par l'Etat de toute propriété privée contre n'importe quelle violation de mauvaise foi. Néanmoins, pendant ces dernières années de nombreuses propriétés de l'Eglise et, en particulier, des maisons d'ordres religieux, ont été enlevées par la force à leurs propriétaires légitimes et employées

à d'autres usages. Même des lieux de prière ont été confisqués et profanés.

Nous, Evêques, parlant au nom des Catholiques, protestons contre cette violation des droits naturels de propriétés, et demandons le retour des propriétés illégalement confisquées et souvent même séquestrées. Nous protestons contre ces actes systématiques, dans l'intérêt du bien commun et en tant que défenseurs de l'ordre social fondamental voulu par Dieu. Car ce qui arrive aujourd'hui à la propriété de l'Eglise peut arriver demain à toute propriété légitime.

La Loi Naturelle confère à tout homme le droit à la protection de son honneur contre le mensonge et la diffamation.

Sur le front et à l'intérieur du pays, des Chrétiens fidèles à leur foi remplissent leurs devoirs patriotiques avec autant de ferveur que n'importe lesquels de leurs compatriotes. Néanmoins, prêtres et laïques catholiques sont surveillés avec beaucoup de méfiance, secrètement soupçonnés et même publiquement traités de traîtres et d'ennemis nationaux, simplement parce qu'ils défendent la liberté de l'Eglise et la vérité de la foi catholique.

Des Catholiques appartenant aux ordres religieux ont héroïquement fait leur devoir, sur les champs de bataille, comme dans leur pays ; les décorations qui leur ont été accordées en si grand nombre, en font foi. Et cependant, malgré leur

conduite, nombreux sont les religieux qui ont été privés de leurs maisons monastiques.

Nous, Evêques, protestons contre de telles violations de la vérité et de la justice, et demandons une protection effective et honorable pour tous les citoyens, y compris les Catholiques fidèles à leur foi et les membres d'ordres religieux.

Depuis des mois, en dépit des misères de la guerre, une vague de propagande anti-chrétienne, renforcée par des réunions et des tracts du parti, a été déchaînée à travers le pays dans le but nettement perceptible et même franchement avoué d'étouffer la vigueur de l'Eglise catholique dans les pays allemands.

Si c'était possible, ils désireraient détruire le Christianisme en Allemagne pendant la guerre, c'est-à-dire avant que les soldats qui trouvent dans la foi chrétienne la force d'affronter les batailles et de consentir aux plus héroïques sacrifices, rentrent dans leurs foyers. La grande majorité du peuple allemand dont les sentiments les plus profonds sont blessés par ces attaques contre le Christianisme, attendent à bon droit que le gouvernement du Reich prenne des mesures franches et immédiates contre l'oppression injuste et la lutte haïssable auxquelles sont en butte le Christianisme et l'Eglise.

Bien Chers Frères : Nous, Evêques, vous avons informés de Nos graves soucis et de Nos ardents efforts pour préserver la paix intérieure au sein

de notre nation allemande. Avec l'affectueuse sollicitude que Nous vous avons toujours témoignée, Nous vous demandons de soutenir Nos efforts par vos prières et votre foi inébranlable, et de repousser avec décision et vigueur toutes les tentatives destinées à vous faire fléchir.

Nous voulons prouver par Notre attitude que Nous ne désirons rien d'autre que la paix intérieure, et que Nous n'estimons rien plus important ou plus digne de fidélité que Notre foi sacrée, cette foi que Nous défendrons contre toutes les attaques. Avec résolution et fermeté, Nous refusons d'écouter ceux qui Nous suggèrent de prouver Notre loyauté patriotique par Notre déloyauté à l'égard du Christ et de Notre Eglise.

C'est précisément parce qu'à tout prix Nous voulons rester fidèles à Notre Sauveur et à Notre Eglise, que Nous resterons éternellement loyaux à l'égard de Notre Patrie. Que Dieu bénisse Notre pays et Notre Sainte Eglise. Que Dieu Nous donne une paix honnête, heureuse et durable, pour l'Eglise et la Patrie.

Les Evêques allemands.

La lettre pastorale reproduite ci-dessus sera lue dans toutes les Eglises, au cours des services du Dimanche de la Passion, le 22 Mars 1942.

Responsable pour la distribution et l'édition :
L'Evêque de Wuerzburg, Mgr. Matthias Ehrenfried.

Le 8 Mai 1942, la presse non censurée du monde libre publiait une nouvelle qui se rattache aux documents que nous venons de citer. Le Cardinal Michael Von Faulhaber venait à nouveau d'élever la voix pour protester contre les persécutions de l'Eglise Catholique par les autorités nazies. Le Cardinal le fit dans une dénonciation de la situation en Allemagne, rédigée en onze points et adressée au Saint Siège.

Sous une forme résumée, les accusations du Cardinal Von Faulhaber se présentent comme suit :

1^o Une "véritable guerre au Christanisme" a été déclenchée en Allemagne.

2^o L'Eglise est victime d'un système organisé d'"espionnage anti-chrétien."

3^o Un "chantage" moral a été appliqué aux fidèles Catholiques, pour obtenir qu'ils diminuent leur assiduité à l'Eglise ; l'Eglise elle-même a subi un autre "chantage" destiné à lui extorquer de plus fortes contributions au bénéfice des caisses du parti nazi.

4^o Des efforts de plus en plus intenses ont été faits par la propagande, spécialement parmi les ouvriers moins bien payés, pour les forcer à désavouer l'Eglise.

5^o L'Eglise a été accusée de constituer une "organisation super-nationale" et les

"Allemands loyaux" ont été interrogés sur le point de savoir comment ils peuvent concilier leurs devoirs envers l'Etat avec ceux envers l'Eglise.

6° On a prêché à l'Allemand "doux" un "catéchisme" de violence, en lui déclarant qu'il doit "développer sa conscience nationale" ou "subir les conséquences."

7° De "graves mesures" ont été prises dans les écoles primaires et secondaires, pour empêcher l'instruction religieuse.

8° Sous prétexte de manque de papier, la publication de toute littérature religieuse a été interdite, tandis que par ailleurs le nombre et le volume des publications qui attaquent l'Eglise "augmentaient au-delà de toute mesure."

9° Des jeunes gens se sont vus interdire l'assistance aux cérémonies religieuses ayant lieu le soir. La raison invoquée, c'est que ces soirées "les empêchent de dormir assez longtemps." Cependant, "l'assistance aux réunions du parti, qui durent souvent au-delà de minuit, est obligatoire."

10° Les organisations ecclésiastiques se sont vues empêchées d'acquérir des terrains pour y construire des édifices

religieux ; dans certains cas, des terrains appartenant à l'Eglise ont été séquestrés sans indemnité.

11° Des biens de l'Eglise, telles que des cloches en bronze et même des vases rituels d'une immense valeur, rituelle ou intrinsèque, ont été confisqués sans préavis ni indemnité.

Le Cardinal termine par une prière demandant que "les Eglises se soutiennent mutuellement dans cette lutte pour leur existence. Aujourd'hui, c'est une question de vie ou de mort pour le Christianisme, car dans sa rage aveugle déchaînée contre la religion, la 'foi' nazie ne veut ou ne peut pas faire de distinctions entre le Protestantisme et le Catholicisme."

LE PAPE

"Soyons infiniment reconnaissants à Notre Seigneur," a dit Pie XII dans son Message de Noël en 1940, "qu'en ce jour, qui est Notre jour, Notre Eglise ne manque pas d'âmes élues, et saintement courageuses, que l'on trouve aussi bien dans les rangs du clergé que parmi les laïques, qui donnent de telles preuves d'héroïsme—généralement inaperçues par le monde—et de fidélité inébranlable..."

"Les conditions préalables, indispensables à la recherche d'un ordre nouveau, sont les suivantes :

"1^o Le triomphe sur la haine qui, aujourd'hui, est une cause de division entre les peuples ; par conséquent, une renonciation aux systèmes et pratiques qui entretiennent constamment la haine.

"2^o Le triomphe sur la méfiance qui pèse comme un poids déprimant sur la loi internationale et qui rend impossible la réalisation de tout accord sincère.

"3^o Le triomphe sur les principes affligeants selon lesquels l'utilité serait la base de la Loi et du Droit, et la Force ferait le Droit,—principes qui rendent précaires toutes les relations internationales.

"4^o Le triomphe sur les germes de conflit qui divisent deux camps opposés dans le domaine de l'économie mondiale. Ce triomphe permettra une action progressive, grâce à laquelle on pourra arriver, par paliers successifs, à un accord qui donnera à chaque Etat les moyens nécessaires pour assurer un niveau de vie convenable à ses citoyens de toutes classes.

"5^o Le triomphe sur l'esprit d'égoïsme froid qui, intrépide dans sa puissance, aboutit facilement non seulement à la violation de l'honneur et de la souveraineté des Etats, mais aussi à la sup-

pression de la liberté juste, salutaire et disciplinée des citoyens."

Au mois de novembre 1941, Radio-Vatican diffusa en allemand une lettre du Pape qui disait notamment : "Si des hommes se lèvent et prétendent qu'ils sont les porteurs d'une nouvelle foi ou d'un nouvel Evangile qui n'est point l'Evangile du Christ, et s'ils font de la Sainte Eglise et de son Chef, Sa Sainteté le Pape, la cible de leurs attaques inouïes ; s'ils essayent de créer une contradiction artificielle et irréaliste entre la fidélité envers Dieu et la fidélité envers la Patrie,—alors sonne l'heure où les Evêques doivent élever la voix pour se conformer à leurs vœux. C'est le devoir des Evêques de répéter sans crainte, les paroles de l'apôtre : 'Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes !' "

A la fin de l'année 1941, le Saint Père déclara dans un message radiodiffusé dans le monde entier :

"La seule idée de la force étouffe et pervertit le jeu des lois ; (cette idée) pousse et encourage les individus, ainsi que les groupes sociaux ou politiques, à violer la propriété et les droits d'autrui ; elle permet à toutes les forces destructives de bouleverser et d'agiter l'atmosphère civile, jusqu'à ce qu'elle se transforme en violente tempête, et que les no-

tions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, perdent leur aspect bien défini, deviennent vagues et confuses et menacent finalement de disparaître...

"...Ce ne sera pas la première fois que des hommes, dans l'attente d'être couronnés du laurier de la victoire, rêvent de donner au monde un ordre nouveau qui, dans leur opinion, doit aboutir au bien-être, à la prospérité et au progrès.

"Mais chaque fois que ces hommes ont cédé à la tentation d'imposer leur propre interprétation, contraire aux principes dictés par la raison, la modération, la justice et la noblesse humaine, ils se sont retrouvés, découragés et stupéfaits, contemplant les ruines de leurs espoirs déçus et de leurs plans échoués.

"... Nous sommes incapables d'expliquer pourquoi, dans certaines parties du monde, d'innombrables dispositions légales empêchent la diffusion du message de la foi chrétienne, tandis qu'une liberté entière et une amplitude extrême sont laissées à la propagande ennemie (de Notre foi), tandis que la jeunesse est enlevée à l'influence bienfaisante de la famille chrétienne, séparée de l'Eglise, éduquée dans un esprit contraire aux

doctrines du Christ, et imbue d'idées, maximes et pratiques anti-chrétiennes. En même temps, le travail de l'Eglise pour le salut des âmes et pour ses oeuvres charitables est rendu difficile et moins efficace à la fois, son influence morale sur les individus et la société humaine est méprisée et rejetée.

"Toutes ces formes d'opposition résolue, loin d'être atténuées ou éliminées au cours de cette guerre, ont, au contraire, sous bien des rapports, pris un aspect plus marqué.

"Que tout cela, et même bien davantage, continue au milieu des souffrances des temps présents, est un triste commentaire sur l'esprit qui anime les ennemis de l'Eglise et qui consiste à imposer aux fidèles, déjà surchargés par de si nombreux sacrifices, le fardeau pénible et si lourd de l'amère anxiété qui pèse sur leurs âmes.

"A sa place (la place de la véritable religion), ils ont fabriqué de toutes pièces un Christianisme à leur image, une nouvelle idole dans laquelle il n'y a point de salut, qui n'est opposée ni aux passions des désirs charnels, ni à l'avidité fascinante de l'or et de l'argent, ni à

l'orgueil de la vie ; une nouvelle religion sans âme, ou une âme sans religion, un masque du Christianisme mort, privé de l'esprit du Christ. Et ils ont osé proclamer que le Christianisme a failli à sa mission !"

*Toute reproduction ou citation,
intégrale ou partielle, de cet ouvrage, est autorisée.*